

QUE RESTE-T-IL DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES DE LA FRANCE EN AFRIQUE ?

édité par l'association Survie



SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
Comment définir, aujourd’hui, les « intérêts français » en Afrique ?	5
Résumé exécutif.....	7
UN INCONTESTABLE RECOL DU COMMERCE EXTÉRIEUR AVEC L'AFRIQUE	8
I.1. Des parts de marché, des importations et des exportations en très net recul.....	9
Ce que nous disent – ou pas – les chiffres du commerce extérieur.....	11
I.2 Un processus de longue durée	12
I.3. Les effets considérables de la désindustrialisation française sur la nature et le volume des échanges entre la France et l'Afrique	13
I.4. L'Afrique en marge de la globalisation des multinationales françaises.....	16
I.5. Les exportations françaises vers l'Afrique aujourd’hui, reflet de la spécialisation de l'outil productif hexagonal.....	17
I.6. La concurrence des émergents et l'érosion de la compétitivité française.....	19
DES INTÉRÊTS HEXAGONAUX QUI « RÉSISTENT » DANS LE PRÉ-CARRÉ.....	21
II.1. Une spécificité française : un grand nombre de filiales implantées sur le continent	22
Les « nouveaux empires » de la France en Afrique.....	23
II.2. Une diversification limitée en dehors des anciennes colonies	24
Biais multiples pour les statistiques des investissements directs étrangers	26
II.3. Dans le pré-carré, les effets plus limités de la concurrence des pays émergeants	27
UNE RELATION FONDAMENTALEMENT ASYMÉTRIQUE.....	30
III.1. Vu d'Afrique, des intérêts hexagonaux toujours écrasants.....	31
Le franc CFA au service des intérêts hexagonaux ?	32
La France, Orano et l'uranium du Niger	33
III.2. La Côte d'Ivoire et le Sénégal, inébranlables piliers de la présence française.....	34
Dépendances françaises aux hydrocarbures africains.....	36
Bibliographie.....	40
Notes.....	41

INTRODUCTION

Si plus personne ou presque n'ose contester sérieusement l'idée que l'État français a su préserver une « rente coloniale » suite aux indépendances dans son empire africain, qu'en est-il soixante ans plus tard ? En croisant et analysant de multiples sources statistiques, ce rapport offre un éclairage inédit sur l'évolution et la réalité actuelle de ces relations : il interroge l'incarnation économique actuelle de la Françafrique, à l'échelle macroscopique – tout en gardant à l'esprit le rôle spécifique de certaines entreprises.¹

Le constat est sans appel : les statistiques du commerce international confirment l'érosion continue des parts de marché françaises en Afrique francophone, tant à l'import qu'à l'export. La France ne serait donc plus que l'ombre de ce qu'elle représentait il y a quelques décennies ? C'est ce type de lieu commun que vient interroger et démythifier ce rapport.

Le premier biais d'analyse est de prendre comme référence une situation caricaturale, le plus souvent celle du tournant des années 2000, marquée par un héritage colonial où les flux commerciaux étaient principalement polarisés sur la métropole.

À ce fantôme de l'Empire colonial, s'ajoute celui d'un tissu industriel hexagonal laminé par quatre décennies de néolibéralisme et de délocalisations. La désindustrialisation française a réorganisé les flux commerciaux avec l'Afrique, notamment francophone, et cette évolution majeure débute bien avant l'essor économique de la Chine, contrairement aux idées reçues.

Le schéma classique de l'économie de rente - quand les matières premières africaines étaient envoyées en France, transformées puis réexportées - a été balayée par la mondialisation des échanges, mais sans en changer la logique

profonde. Passée la vague des privatisations imposées lors des programmes d'ajustement structurel des années 1980 et 1990, dont les entreprises françaises ont largement bénéficié, les circuits commerciaux se sont recomposés à la faveur de la globalisation économique. L'Afrique continue de produire des matières premières transformées ailleurs, mais cette exploitation s'est largement globalisée. Désormais, pour le dire simplement, c'est en Asie que le coton burkinabè devient le t-shirt vendu à Paris ou à Ouagadougou par une multinationale française, chinoise ou américaine du textile.

Par ailleurs, les chiffres du commerce international masquent une spécificité néocoloniale bien française : les entreprises hexagonales ont maintenu dans les anciennes colonies un tissu très dense de filiales locales. Avec plus de 2 400 filiales sur le continent africain générant 41 milliards d'euros par an de chiffre d'affaires dont les profits sont rapatriés ensuite vers les maisons mères, les groupes français profitent directement de la croissance africaine, indépendamment des flux d'import-export.

Et puis cet « Empire qui ne veut pas mourir »² conserve des bastions là où les liens de dépendance historique restent les plus enracinés et dans certains secteurs stratégiques, notamment ceux où l'outil productif français s'est spécialisé au fil de sa désindustrialisation. L'agroalimentaire, la pharmacie, ainsi que les hydrocarbures se retrouvent en bonne place dans les échanges commerciaux africains – en particulier dans la Zone franc. De manière plus générale, les relations économiques de la France avec l'Afrique subsaharienne restent polarisées sur ses anciennes colonies. Résultat : dans plusieurs pays, la relation économique vis-à-vis de Paris demeure fondamentalement asymétrique.

¹ Même si certains pays du Maghreb jouent à bien des égards le rôle de « zone franche » pour les multinationales européennes et que les intérêts français s'y portent bien, les pays d'Afrique du Nord ne font pas partie du périmètre de cette étude, notamment car Paris n'y a pas maintenu le même niveau d'ingérence politique et militaire après l'indépendance.

² *Une histoire de la Françafrique – L'empire qui ne veut pas mourir*, T. Borrel, A. Boukari-Yabara, B. Collombat, T. Deltombe

Vu d'Abidjan ou de Dakar, les entreprises françaises et leurs filiales restent ainsi une matrice économique étouffante, écrasante face aux velléité de souveraineté dans le champ commercial et productif. Aucune surprise, dès lors, à ce que ces intérêts tricolores soient pris pour cibles à chaque révolte ou insurrection populaire.

Pour quiconque cherche à comprendre l'entêtement de Paris à poursuivre sa politique africaine, la défense des intérêts économiques – indépendance énergétique, approvisionnement

en matières premières, marchés réservés pour les exportations hexagonales, etc. – n'est donc pas, aujourd'hui, le principal moteur de la Françafrique. Même si quelques entreprises conservent de solides positions, la culture coloniale, toujours prégnante, et la quête de puissance sont sans doute des carburants bien plus puissants au maintien des politiques d'ingérence françaises aux plans diplomatique, culturel et militaire.

Comment définir, aujourd'hui, les « intérêts français » en Afrique ?

Pour dresser un état des lieux des intérêts économiques de la France en Afrique aujourd'hui, l'analyse se heurte en premier lieu à un problème de définition – **qu'est-ce qu'un « intérêt français »** – et à des questions d'appréciation plus subjectives – **à partir de quand, sur quel(s) critère(s) et sur quelle temporalité peut-on considérer qu'un intérêt est significatif ou stratégique, et pour qui ?** Le tout dans un contexte de **grande mobilité du capital**, avec des rachats d'entreprises qui, chaque jour, bouleversent le paysage – la vente des actifs portuaires africains de Bolloré à un armateur italo-suisse en est un des exemples récents les plus emblématiques. Ces questions s'inscrivent dans **un contexte d'internationalisation** – en 2023 par exemple, 40 % des flux d'exportations depuis la France étaient assurés par des entreprises sous contrôle de groupes étrangers¹ –, **de financiarisation et d'autonomisation croissante des multinationales vis-à-vis des États**.

Doit-on, par exemple, considérer Castel comme une entreprise « française » alors que sa maison mère, Cassiopée Ltd, est installée à Singapour et que les principaux actionnaires et dirigeants de la société sont exilés fiscaux en Suisse et au Portugal ? La société des Brasseries et Glacières internationales (BGI), qui rassemble les activités brassicoles historiques, est toujours domiciliée en France, mais elle ne détient que 20 % des

actifs africains du groupe qui sont, pour l'essentiel, logés dans des holdings au Luxembourg et à Gibraltar. Les intérêts de Castel en Afrique n'ont plus rien de « français » – les décisions de la famille Castel prennent en considération ses seuls intérêts – et son activité sur le continent a un impact marginal sur l'économie française en termes d'emplois, de recettes fiscales ou de commerce extérieur. Mais la multinationale reste, pour la presse et les pouvoirs publics, un « champion national ».

La composition de l'**actionnariat** et plus encore l'**internationalisation des chiffres d'affaires des entreprises** posent, de la même façon, les questions de l'enracinement hexagonal et des « alignements d'intérêts ». Un tiers des sociétés du CAC 40 est aujourd'hui détenu majoritairement par des actionnaires étrangers (Hodeau *et al.* 2023) et les sociétés cotées au SBF 120 – les 120 plus importantes capitalisations boursières françaises – réalisent, en moyenne, 75 % de leur chiffre d'affaires hors du territoire français (Winston *et al.* 2024). Les fonds de pension, fonds d'investissement ou fonds souverains pèsent d'un poids considérable sur les stratégies des entreprises dont le **modèle d'affaires n'est plus nécessairement aligné avec les priorités nationales** en matière de politique industrielle, de géopolitique, d'emploi, de fiscalité ou de transition écologique – en témoignent par exemple les multiples tensions apparues ces

dernières années sur le maintien de la présence de TotalEnergies en Russie, sur la taxation des « superprofits » ou, plus récemment, sur le transfert éventuel de la cotation de la multinationale pétrolière à la bourse de New York. Les grandes entreprises françaises sont « embragées dans une **trajectoire de déracinement** » (Winston *et al.* 2024), **dans un jeu complexe de négociations, de soutiens, de ruptures et de rapports de force entre pouvoir politique et pouvoir économique**.

A l'inverse, **des entreprises passées sous contrôle étranger conservent un ancrage hexagonal important**, avec des activités en Afrique qui ont un impact significatif sur l'économie française en termes d'emplois et/ou de commerce extérieur, ou dont les centres de décision sont toujours domiciliés dans l'hexagone. Le conseil d'administration du Conseil français des investisseurs en *Afrique* (CIAN), organisation patronale tricolore des entreprises implantées en Afrique, en est l'illustration : Corporation For Africa & Overseas (CFAO, ancienne Compagnie française de l'Afrique de l'Ouest, passée en 2012 sous le contrôle du japonais Toyota Tsusho Corporation) y siège aux cotés de la Compagnie Optorg (vieille société de commerce coloniale, passée sous contrôle marocain au début des années 1990) ou d'Africa Global Logistics (AGL, nouvelle dénomination de la branche portuaire et logistique de Bolloré en Afrique depuis son rachat par l'armateur italo-suisse MSC). Les « unités institutionnelles de contrôle ultime » de ces sociétés, pour reprendre le jargon statistique, sont bien localisées à l'étranger. Mais la CFAO, AGL ou Optorg sont toujours considérés par la plupart des missions économiques auprès des ambassades comme des entreprises hexagonales. **Les « intérêts nationaux » résultent finalement tout autant de la représentation que l'on s'en fait que des normes statistiques ou des réalisés capitalistiques.**

La question des critères pour considérer qu'un intérêt est significatif ou stratégique, et pour qui, est plus subjective encore. Rares

sont les entreprises françaises présentes en Afrique qui ne sont pas devenues des entreprises globales, présentes sur tous les continents [cf. I.4]. Ce qui caractérise en premier lieu ces multinationales, c'est leur capacité à mettre en concurrence les territoires d'approvisionnement et de production. À partir de quel pourcentage d'importations issues du continent africain ou de chiffre d'affaires réalisé en Afrique peut-on considérer qu'ils sont stratégiques pour l'entreprise ou pour un secteur industriel ? **C'est sans doute la capacité de substitution des approvisionnement qui est ici déterminante** : pour de nombreuses sociétés, le « marché » international apporte davantage de sécurité qu'une relation commerciale exclusive, par exemple avec les anciens territoires coloniaux, certes sous « contrôle » mais très concentrée géographiquement – ce qui n'interdit pas par ailleurs de cumuler diversification internationale des approvisionnements et contrôle sur quelques segments géographiques. L'exemple le plus emblématique est ici celui du nucléaire hexagonal, qui a considérablement réduit sa dépendance à l'uranium nigérien depuis le début des années 2000 en diversifiant ses approvisionnements et ses fournisseurs [cf. encadré « La France, Orano et l'uranium du Niger »].

Par ailleurs, toute considération sur la « dépendance » ou les « intérêts » d'une entreprise ou d'un État sont nécessairement « à date », sans préjuger de bouleversements géopolitiques majeurs ou de réorganisations des chaînes de production. En 2020 par exemple, l'Afrique subsaharienne apparaissait comme un fournisseur de gaz relativement accessoire pour TotalEnergies, dont elle ne couvrait que 10 % de la production. La guerre en Ukraine lui a naturellement redonné une plus grande importance stratégique. De la même façon, la transition énergétique et ses besoins en minéraux critiques, la fragmentation géopolitique ou les ambitions politiques de réindustrialisation peuvent, rapidement et à tout moment, rebattre les cartes de la dépendance.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Ce rapport met en évidence un recul incontestable des intérêts économiques français en Afrique subsaharienne :

- La France y a perdu l'essentiel de son poids commercial : sa part de marché est passée de 15 % à 3 % entre la fin des années 1970 et aujourd'hui. Cette baisse, d'abord relative dans un marché en pleine expansion, se poursuit depuis les années 2010 par un recul de la valeur des exportations.
- Cette baisse des flux commerciaux est antérieure à l'émergence de la concurrence chinoise, indienne ou turque. Elle s'inscrit dans le temps long de la libéralisation des échanges et de la mondialisation des chaînes de production, et en particulier dans le processus de désindustrialisation française : les fermetures d'usines ont réduit les importations directes de matières premières africaines, comme la bauxite pour l'aluminium ou le coton pour le textile, ainsi que les capacités d'exportation vers l'Afrique des produits transformés.
- Depuis l'internationalisation des entreprises françaises des années 90, l'Afrique subsaharienne n'est plus la principale destination des flux d'investissement des entreprises françaises, qui se sont massivement orientés vers l'Asie et l'Amérique du Sud. C'est cependant à cette période que certaines entreprises françaises se sont constituées de nouveaux empires en Afrique, profitant des politiques d'ajustements structurels et des privatisations.

Les intérêts économiques français résistent mieux dans les pays de l'ancien empire colonial :

- Les parts de marché françaises s'y maintiennent autour de 10 à 12 %, soit six fois plus que dans le reste de l'Afrique.
- Si on exclut le secteur extractif nigérian et angolais, les investissements des entreprises françaises sont relativement limités en dehors du pré carré et 60 % du chiffre d'affaire des multinationales françaises présentes en Afrique est réalisé dans l'ex empire colonial.

Malgré le recul considérable du poids économique de la France, les relations économiques avec les pays de son ancien pré-carré restent profondément asymétriques :

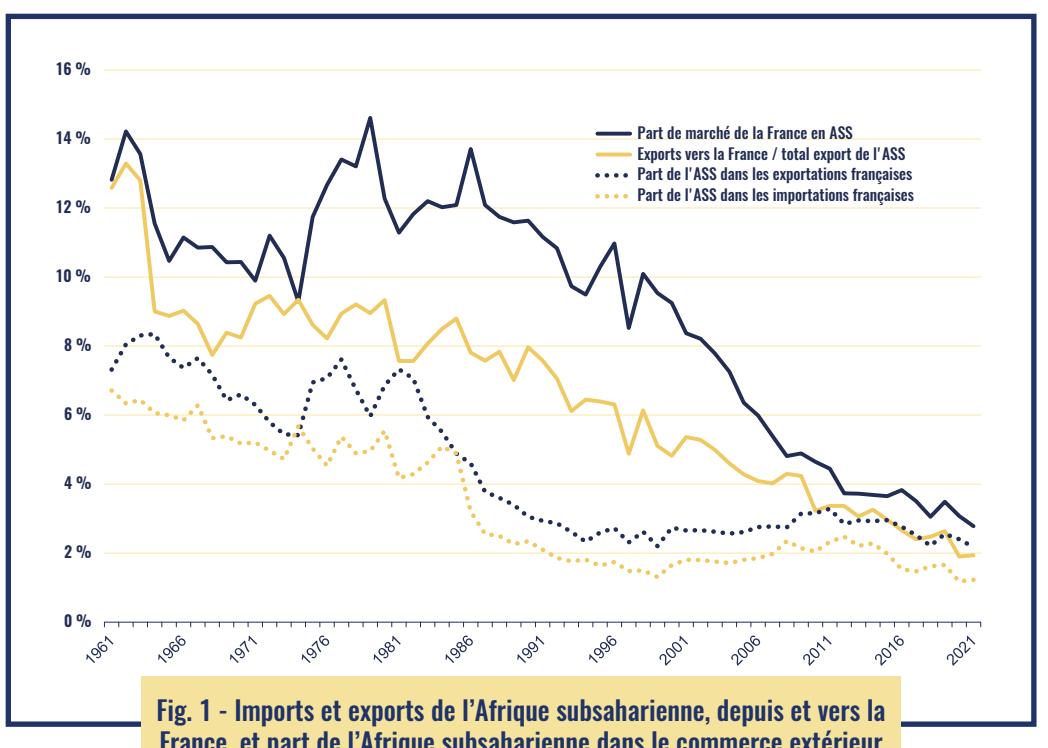
- La France a maintenu avec eux depuis 1961 un excédent commercial, qui s'est globalement accru.
- L'Afrique subsaharienne représente peu pour l'économie française mais la France pèse encore beaucoup dans les économies de ses anciennes colonies. Au Gabon par exemple, la France reste le premier exportateur avec 13,6 % de part de marché, tandis que Gabon ne représente que 0,09 % des exportations françaises et 0,03 % de ses importations.
- Surtout, les flux commerciaux ne suffisent pas à rendre compte de la réalité des intérêts économiques de la France en Afrique. Les entreprises hexagonales comptent 2 421 filiales au sud du Sahara, générant en moyenne 41 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, soit près de 4 fois le montant des exportations françaises vers la région.
- Vu d'Afrique, le chiffre d'affaires de ces filiales françaises pèse lourd dans le PIB des anciennes colonies, jusqu'à 16 % au Sénégal et au Gabon, plus de 11 % en Côte d'Ivoire. Elles contrôlent des secteurs vitaux du quotidien — téléphonie, médias, eau, énergie, assainissement —, renforçant une dépendance économique qui nourrit le rejet populaire.

L'UN INCONTESTABLE RECOL DU COMMERCE EXTÉRIEUR AVEC L'AFRIQUE

Le commerce extérieur avec l'Afrique a connu un recul incontestable au cours des dernières années. Les chiffres montrent une baisse continue des échanges commerciaux entre l'Europe et l'Afrique, malgré les efforts pour renforcer les liens économiques. Les causes de ce recul sont multiples et complexes, liées à la crise mondiale, aux politiques commerciales保護主义, et aux difficultés politiques et économiques dans certains pays africains. Cependant, il existe également des perspectives positives pour l'avenir, avec l'essor de l'industrie et de l'agriculture dans certains pays, et l'ouverture de nouveaux marchés dans d'autres régions.

I.1. Des parts de marché, des importations et des exportations en très net recul

Les chiffres du commerce extérieur sont sans appel : entre la fin des années 1970 et aujourd’hui, la part de marché française en Afrique subsaharienne a été divisée par cinq, passant de 15 % à 3 % du total des importations africaines² [Fig. 1]. En miroir, la France n’achète plus que 2 % des productions du sous-continent, six fois moins qu’au lendemain des indépendances, et sa part dans le commerce extérieur français a chuté dans des proportions sensiblement équivalentes. **L’Afrique subsaharienne et la France sont devenues, l’un pour l’autre, des partenaires commerciaux de second rang.**



En % des importations et des exportations subsahariennes et françaises. Sources : IMF Direction of Trade Statistics (1961-1966) et CHELEM - International Trade / DBnomics/ © Cepremap (1967-2021)

La chute est plus vertigineuse encore pour les anciennes colonies françaises au sud du Sahara [Fig. 2]. La part de marché des entreprises hexagonales y était, en moyenne, de plus de 60 % au lendemain des indépendances. Elle est réduite à un peu plus de 10 % aujourd’hui. Sur la même période, la part des exportations de ces anciennes colonies destinée au marché français a été divisée par dix. **L’effondrement est d’autant plus impressionnant que la relation commerciale entre la France et ses colonies africaines était exclusive et, finalement, hors norme.** Elle ne pouvait résister à la libéralisation croissante des échanges internationaux et à la perte de compétitivité internationale de la France, dont les parts de marché à l’international ont été réduites de moitié depuis le début des années 2000.

QUE RESTE-T-IL DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES DE LA FRANCE EN AFRIQUE ?

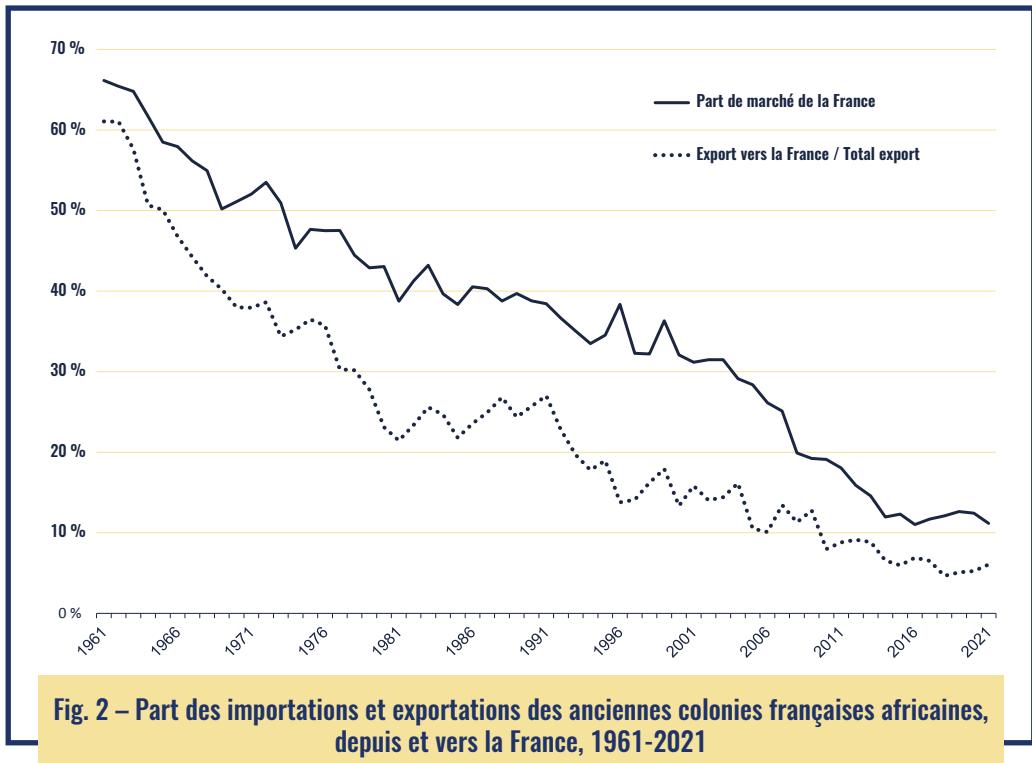


Fig. 2 – Part des importations et exportations des anciennes colonies françaises africaines, depuis et vers la France, 1961-2021

© Olivier Blamangein, 2024

En % du total des importations et des exportations de ces ex-colonies (hors commerce intra-africain), à partir de l'année suivant leur indépendance : Bénin, Burkina Faso (sauf 1961, 1964, 1965, données non disponibles), Cameroun, Comores (sauf 1979 et 1980), Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée (sauf 1961-1969 et 1971-1980), Madagascar, Mauritanie (sauf 1961, 1965, 1975-1980), Mali (sauf 1961-1962), Niger, Rép. centrafricaine (sauf 1961-1962), Sénégal, Tchad (sauf 1976-1980) et Togo. Sources : IMF Direction of Trade Statistics.

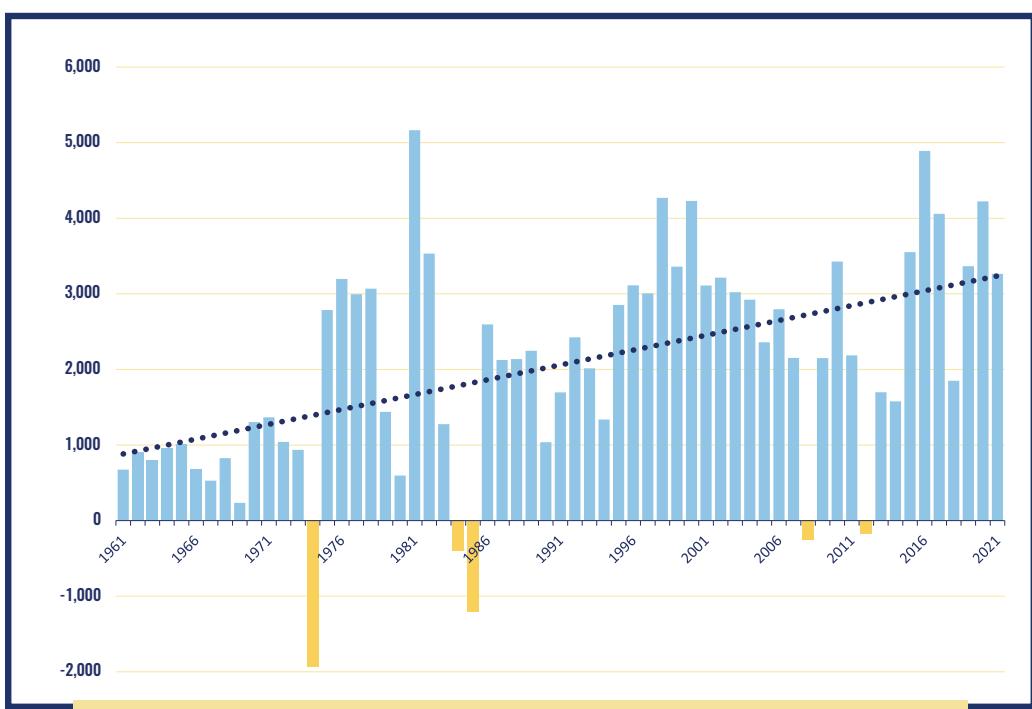


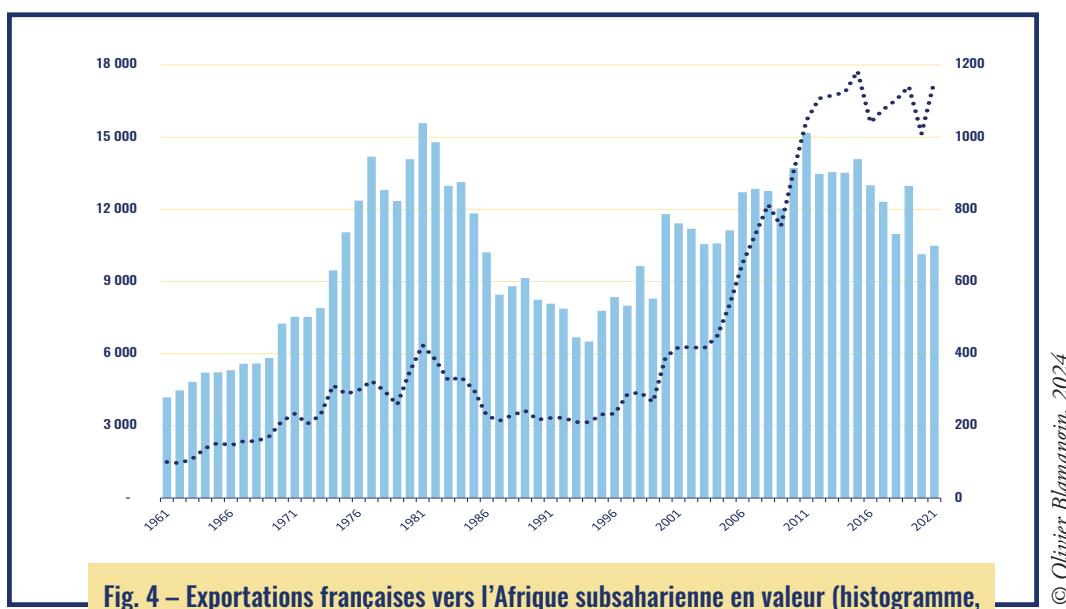
Fig. 3 – Balance commerciale de la France avec l'Afrique subsaharienne, 1961-2021

© Olivier Blamangein, 2024

En millions d'euros constants de 2021. Sources : IMF Direction of Trade Statistics (1961-1966) et CHELEM - International Trade / DBnomics / © Cepremap (1967-2021). Taux de change Banque mondiale et déflateur Insee.

Sans bouleverser l'appréciation globale portée ci-dessus, une nuance à ces chiffres globaux peut être apportée en s'intéressant aux soldes commerciaux plutôt qu'aux parts de marché. La place de l'Afrique subsaharienne dans le commerce extérieur français est en recul depuis les indépendances, mais **le solde commercial des échanges avec l'Afrique (exportations moins importations) est positif et s'est globalement accru sur la presque totalité de la période [Fig. 3]** – les rares années de déficit commercial correspondent à des « plus hauts » historiques des cours du pétrole. Au regard de l'ampleur du déficit de la balance commerciale française – plus de 100 milliards d'euros en 2021 – cet excédent contribue à réduire les déséquilibres, mais sans être aujourd'hui décisif dans la réduction du déficit global : il représente en moyenne moins de 4 % du total sur la dernière décennie alors qu'il a pu jouer un rôle bien plus important dans l'équilibre de la balance commerciale à d'autres périodes, notamment dans les années 1970.

Il convient également de souligner que ce recul commercial intervient dans un contexte de croissance très importante et presque continue des marchés africains, qui permet aux exportations françaises de se maintenir ou d'augmenter en valeur sur l'essentiel de la période [Fig. 4]. En d'autres termes, **les parts de marché françaises en Afrique subsaharienne ont certes été divisées par cinq en 60 ans, mais dans un marché dont la taille a été multiplié par douze**. Par contre, lorsque le volume global des importations africaines baisse ou stagne, comme dans les années 1980, le recul des parts de marché se cumule à cette rétractation et la valeur des exportations françaises recule sensiblement. C'est de nouveau le cas sur la dernière décennie, avec **une perte de valeur des exportations françaises qui atteint 35 % (6,8 milliards d'euros de 2021) par rapport au point haut de 2011**³.



Exportation françaises en millions d'euros constants de 2021, taux d'évolution des importations africaines également calculé en valeur constante de 2021. Sources : IMF Direction of Trade Statistics (1961-1966) et CHELEM - International Trade / DBnomics / © Cepremap (1967-2021). Taux de change Banque mondiale et déflateur Insee.

Ce que nous disent – ou pas – les chiffres du commerce extérieur

Les chiffres du commerce extérieur – importations, exportations, parts de marché – sont généralement donnés comme les principaux indicateurs d'une relation franco-africaine malmenée. Ils sont pourtant très imparfaits : **la mondialisation a considérablement complexifié les processus de production et**

les marchandises empruntent des chemins tortueux, tout au long de l'élaboration du produit fini, qui cachent en partie leur origine ou leur destination finale. Cette fragmentation des chaînes de valeur est évidente pour les produits manufacturés les plus complexes, mais elle l'est également pour des produits a priori peu transformés, comme les hydrocarbures ou l'aluminium par exemple. Elle l'est d'autant plus que la désindustrialisation française amplifie la rupture d'approvisionnement direct entre la France et les pays fournisseurs de matières premières : la sidérurgie française de l'aluminium n'importe plus de bauxite guinéenne pour la transformer en alumine, mais importe de l'alumine des raffineries irlandaises, qui elles-mêmes s'approvisionnent en Guinée [cf. ci-dessous, **I.2**].

De la même façon, la baisse des capacités de raffinage hexagonales a entraîné une chute très importante des importations françaises de pétrole brut – elles ont été divisées par 2,3 en vingt ans – au profit des importations de produits raffinés, dont les volumes dépassent aujourd'hui ceux du brut⁴. Cette évolution de la structure des importations a naturellement une incidence sur le volume des importations de produits pétroliers non raffinés subsahariens, en recul de 17 % depuis le début des années 2000⁵. Dans le même temps, des pays non producteurs, comme la Belgique, l'Espagne, l'Allemagne ou l'Italie, se sont installés dans le « top 10 » des fournisseurs hexagonaux de pétrole raffiné, « masquant » l'origine réelle du pétrole consommé. **En d'autres termes, les pays développés restent dépendants des matières premières africaines, mais cette dépendance est largement globalisée.**

Les statistiques du commerce extérieur ne permettent donc pas, seules, de rendre compte des intérêts hexagonaux et de leurs évolutions. Elles traduisent une réalité très partielle et l'analyse doit mobiliser d'autres séries statistiques, comme celles des investissements ou celles des chiffres d'affaires des filiales françaises à l'étranger, dont l'activité ne se traduit pas nécessairement par des flux commerciaux internationaux.

I.2 Un processus de longue durée

Pour beaucoup, les entreprises françaises seraient évincées du continent par le rouleau compresseur chinois (ou parfois indien, turc ou brésilien). Et il est vrai que la part de marché de la Chine a littéralement explosée depuis le début des années 2000, pour atteindre près de 25 % du total des importations subsahariennes, tandis que 15 à 20 % des productions africaines prenaient la direction de l'Asie pour alimenter en matière première l'insatiable industrie chinoise. La réalité est cependant plus complexe. Certes la concurrence chinoise est rude [cf. **I.6**], mais **le recul françaises au sud du Sahara s'inscrit dans un processus de longue durée** qui a débuté bien avant l'arrivée massive des produits asiatiques sur le continent. Dans les ex-colonies françaises par exemple [Fig. 2], les pertes ont été plus rapides dans la décennie qui a suivi les indépendances qu'elles ne le sont aujourd'hui. **Le recul des parts de marché françaises dans ces pays du « pré-carré » intervient, pour près des deux tiers, avant les années 2000 et la montée en puissance des exportations chinoises.**

Il n'y a pas particulièrement ici de spécificité française et ces reculs touchent l'ensemble des anciennes puissances coloniales européennes (Royaume-Uni, France, Allemagne, Italie, Belgique, Pays-Bas et Portugal), **mais aussi les États-Unis et le Japon.** Au lendemain des indépendances, ces neufs pays contrôlaient plus des trois quarts du commerce extérieur de l'Afrique subsaharienne⁶. À la fin des années 2010, c'était moins du tiers⁷. En soixante ans, le nombre de pays disposant d'une part de marché significative en Afrique subsaharienne – plus de 1 % des importations – est passé de onze – les neufs précités plus le Canada et l'Inde – à vingt-trois. La Chine naturellement, mais aussi la Suisse, les Émirats Arabes Unis, la Corée, l'Indonésie, la Thaïlande ou le Brésil ont fait leur entrée dans ce classement. **Cette diversification des partenaires commerciaux s'accélère très nettement à partir de la décennie 1990**, avec la libéralisation des échanges et la mondialisation des chaînes de production.

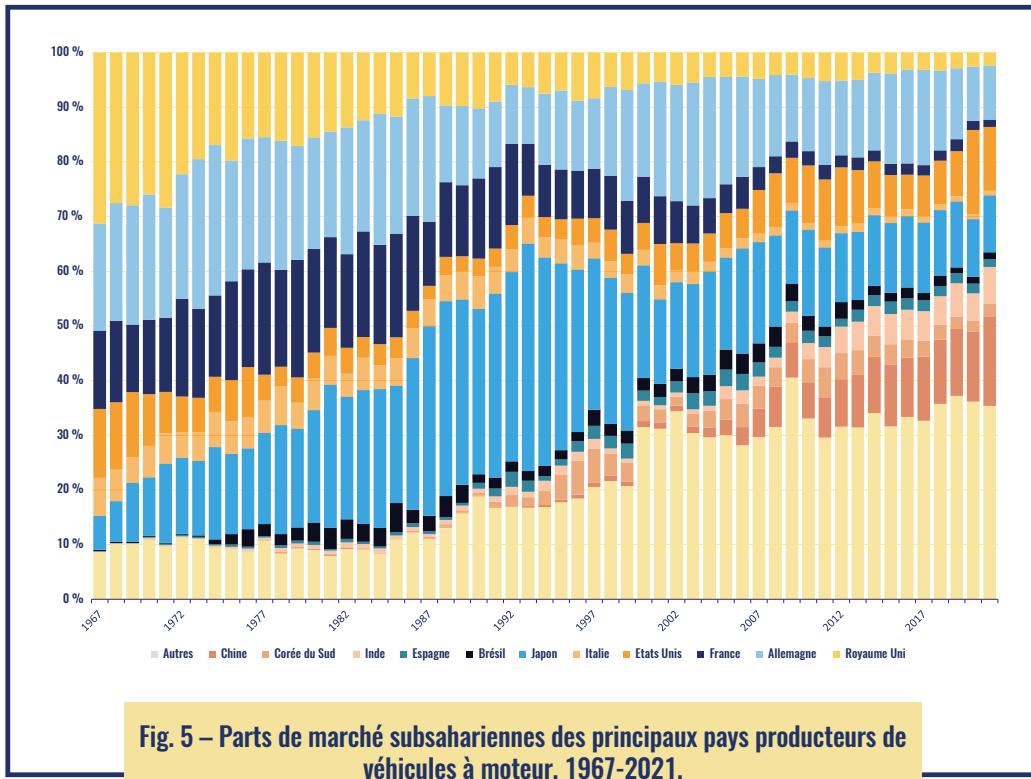


Fig. 5 – Parts de marché subsahariennes des principaux pays producteurs de véhicules à moteur, 1967-2021.

© Olivier Blamange, 2024

En % du total des importations en valeur courante. Catégorie de produit ISIC 3.1 34. Source : CHELEM - International Trade / DBnomics / © Cepremap

Le marché africains des véhicules à moteur, qui a longtemps absorbé une part significative des exportations françaises au sud du Sahara (entre 15 % et 20 % du total des exportations entre 1970 et 1985⁸) **illustre l'ancienneté de cette diversification des approvisionnements.** À la fin des années 1960, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France et les États-Unis se partageaient les trois quarts du marché automobile du sous-continent, contre moins de 40 % aujourd'hui [Fig. 5]. Dans un premier temps, la part française résiste bien, mieux que celle du Royaume-Uni par exemple. Elle va même croissante jusqu'à la fin des années 1970, avec un pic à 21,5 % du total des importations africaines en 1979. Le retournement de tendance intervient au milieu des années 1980 et la décrue est ensuite continue : la part française passe sous la barre des 10 % en 1993 et ne représente plus aujourd'hui que 2 % environ du total des importations africaines. Les constructeurs chinois, qui commencent à pénétrer le marché dans la seconde moitié des années 2000, notamment sur le segment des motocycles, sont pour peu de chose dans ce long déclin. **Dans les années 1980-1990, la concurrence est avant tout japonaise** (avec un pic à 41,5 % de part de marché en 1993) **puis allemande jusqu'à la fin des années 2000.** Lorsque les véhicules chinois ou indiens arrivent en nombre sur les marchés africains, au début des années 2000, le déclassement hexagonal est presque achevé. Il est d'autant plus spectaculaire qu'il ne résulte pas de l'internationalisation des chaînes de production de l'industrie automobile (délocalisations dans les pays émergents, d'Europe de l'Est ou d'Afrique du Nord) mais concerne l'ensemble des véhicules fabriqués par les constructeurs hexagonaux, quel que soit le lieu de production⁹.

I.3. Les effets considérables de la désindustrialisation française sur la nature et le volume des échanges entre la France et l'Afrique

La représentation des relations économiques franco-africaines reste figée sur le mode d'exploitation colonial, celui d'un empire à la fois pourvoyeur de matières premières pour les industries hexagonales et débouché naturel – et souvent réservé – des produits transformés en métropole. Cette division internationale du travail subsiste naturellement à l'échelle du monde – les anciennes colonies françaises, comme l'Afrique subsaharienne en général,

QUE RESTE-T-IL DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES DE LA FRANCE EN AFRIQUE ?

restent cantonnées dans un rôle de producteurs de matières premières pas ou peu transformées. Mais la place de l'ancien colonisateur dans les chaînes de valeur mondiales a été bouleversée, finalement davantage que celle de ses ex-colonies. **La désindustrialisation et les évolutions de son appareil productif ont profondément affecté la nature et les volumes d'importations et d'exportations.**

La baisse constante de la valeur ajoutée industrielle dans le PIB témoigne de l'ampleur de ce processus de désindustrialisation. En France, elle a été divisée par deux entre le début des années 1950 et la fin des années 2000 et se stabilise depuis autour de 13 à 14 %¹⁰. Entre le pic de l'emploi industriel du milieu des années 1970 et aujourd'hui, plus de deux millions de postes ont été perdus dans ce secteur, soit un peu plus de 40 % de ses effectifs salariés. Cette tendance est commune à l'ensemble des pays occidentaux mais plus prononcée en France que chez la plupart de ses partenaires européens¹¹.

La désindustrialisation hexagonale résulte de crises et de mutations successives, qui débutent dès les années 1950 dans les secteurs des biens de consommation intensifs en main-d'œuvre (textile, habillement, chaussure, cuir, etc.). Elle s'accélère et s'étend à partir du milieu des années 1970 à la construction navale et à la sidérurgie, à l'électroménager et à l'électronique dans les années 1990 puis à l'automobile dans les années 2000. **Cette profonde mutation a comme première conséquence une moindre dépendance de la France aux importations directes de matières premières, notamment africaines**, mais en réalité toutes origines confondues. Cette dépendance est aujourd'hui d'autant plus faible que la baisse des volumes importés et la libéralisation des échanges facilitent les mises en concurrence et les substitutions entre pays fournisseurs.

La crise du **secteur textile et de l'habillement** illustre singulièrement l'ampleur de ces bouleversements. En 1967, il représentait le deuxième poste d'exportation de la France en Afrique subsaharienne (11,8 % du total des exportations), derrière l'automobile, et le sous-continent absorbait 10,5 % du total de ses ventes à l'étranger¹². En deux décennies, la valeur de ces exportations a été divisée par quatre en euros constants. Aujourd'hui, il ne représente plus que 1 à 2 % du total des exportations hexagonales en Afrique subsaharienne, alors qu'il est devenu l'un des premiers postes d'exportation de la Chine (14,2 % du total des exportations chinoises).

Au sein du secteur textile, **l'industrie cotonnière** fut particulièrement touchée. Dès la fin des années 1930, l'Empire colonial absorbait près de 90 % de ses exportations (Marseille 1984). La perte de ce débouché « réservé » après 1960 allait précipiter son effondrement et la multiplication des fermetures de sites de production. Les capacités de filature hexagonales ont ainsi été réduites de moitié entre le milieu des années 1950 et le début des années 1970 (Fock Ah Chuen 1997 : 65), entraînant une chute des besoins en matière première. Ainsi, le point haut des importations françaises de coton brut, pour partie ouest-africaines, a été atteint en 1956, avec un peu plus de 344 000 tonnes. Elles n'ont cessé de se réduire ensuite [Fig. 6] pour tomber à moins de 10 000 tonnes aujourd'hui. Quelques centaines de tonnes seulement sont importées des ex-colonies françaises d'Afrique subsaharienne.

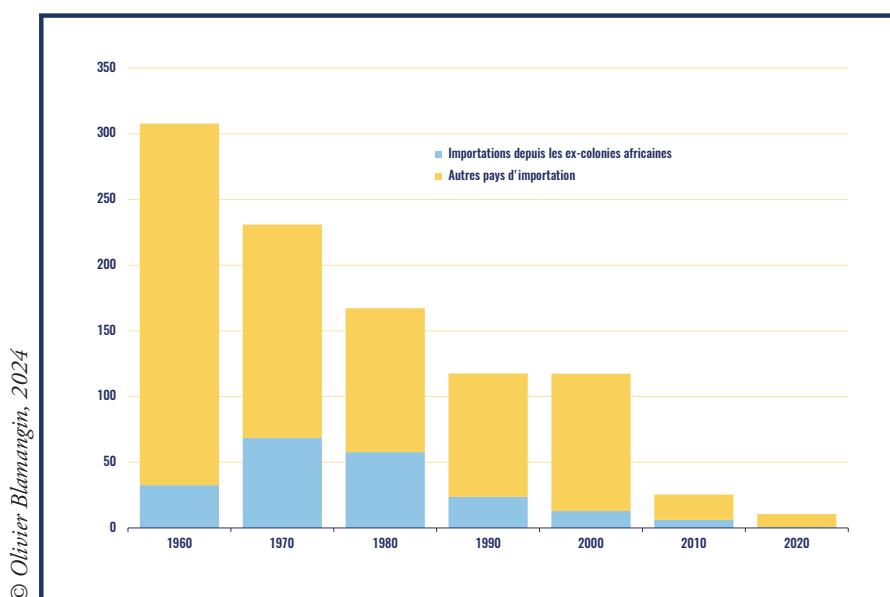
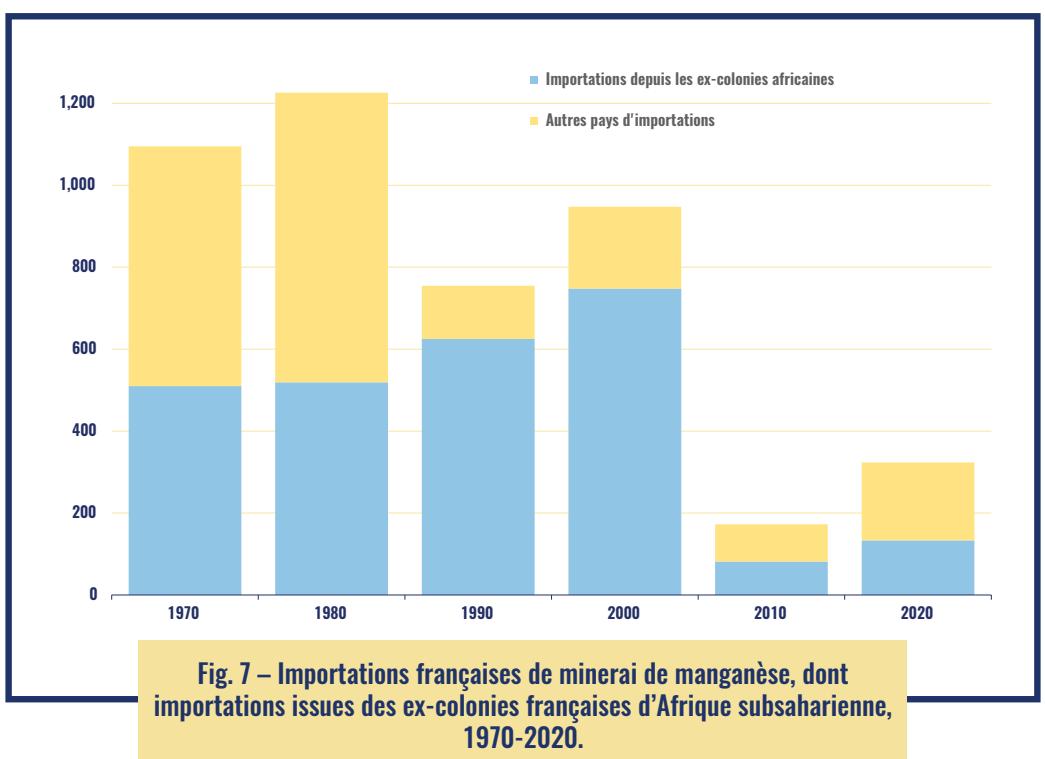


Fig. 6 – Importations françaises de coton brut, dont importations issues des ex-colonies françaises d'Afrique subsaharienne, 1960-2020.

En milliers de tonnes de coton brut. Pour les ex-colonies françaises, importations cumulées du Benin, du Burkina Faso, du Cameroun, de Rép. Centrafricaine, de Côte d'Ivoire, de Guinée, de Madagascar, du Mali, du Niger, du Sénégal, du Tchad et du Togo. Sources : International Cotton Advisory Committee (ICAC) et *Rapports annuels du secrétariat du comité monétaire de la zone franc* (1960-1990).

La dépendance de la filière textile française au coton ouest africain a atteint son maximum dans les années 1970-80, lorsque ces pays couvraient près du tiers des importations, mais s'est sensiblement réduite depuis. La France est devenue un client marginal pour ses anciennes colonies – elle absorbe 0,1 % de leur production – qui écoule aujourd’hui leur coton brut au Bangladesh, au Pakistan, au Vietnam, en Malaisie ou en Chine. Ce qui, par ailleurs, n’empêche pas l’ancienne Compagnie française pour le développement des fibres textiles (CFDT), privatisée et rebaptisée Dagrif puis Geocoton, de jouer un rôle toujours déterminant dans le négoce du coton ouest-africain.

Le secteur de la **sidérurgie du manganèse**, composé indispensable à la production de nombreux alliages, a connu le même effondrement de ses importations. La découverte du gisement à haute teneur de Moanda au Gabon, en 1944, qui donna naissance à la Compagnie minière de l’Ogooué (Comilog), devait permettre à la filière française de réduire sa dépendance aux importations soviétiques, indiennes ou sud-africaines. **Le Gabon est rapidement devenu le premier fournisseur en minerai [Fig. 7], permettant à la France de se hisser, au milieu des années 1970, au troisième rang des producteurs mondiaux de ferromanganèse**, derrière l’URSS et le Japon, au coude à coude avec les États-Unis et loin devant ses concurrents européens.



En milliers de tonnes de minerai. Pour les ex-colonies françaises, essentiellement Gabon et ponctuellement Côte d’Ivoire et Burkina Faso. Sources : Comtrade de la CNUCED et *Rapports annuels du secrétariat du comité monétaire de la zone franc*.

Le pic des importations françaises de minerai de manganèse a été atteint en 1974, avec 1,4 million de tonnes, pour moitié en provenance du Gabon. La filière est entrée en crise dans la seconde moitié des années 1970, enchainant les restructurations. En une décennie, la production a été quasiment réduite de moitié. La Comilog racheta en 1994 les hauts fourneaux de la Société du Ferromanganèse de Paris-Outreau (SFPO), premier producteur hexagonal, avant de passer sous contrôle d’Eramet deux ans plus tard. Le site de la SFPO à Boulogne-sur-Mer fut définitivement fermé en 2003 et ne subsistent aujourd’hui que deux unités sidérurgiques spécialisées à Dunkerque (Eramet et Ferroglobe). Le Gabon couvre toujours entre 40 et 60 % des approvisionnements français en minerai de manganèse – il en assurait près de 80 % dans les années 1990 et au début des années 2000 – mais les volumes d’importation ont été divisés par quatre. L’essentiel de

la production de Moanda, qui atteint aujourd’hui 7 millions de tonnes par an, alimente les fours d’Eramet au Gabon, en Norvège, en Chine ou aux Etats-Unis.

On pourrait ainsi multiplier les exemples, à la fois des produits que la France n’exporte plus vers l’Afrique parce qu’elle ne les produit plus – dans l’électronique notamment – et des matières premières qu’elle n’importe plus, ou en moindre quantité, suite aux restructurations industrielles. La production d’aluminium a elle aussi connu des crises à répétition, que l’on ne détaillera pas ici mais dont témoigne le démantèlement du fleuron national du secteur, le groupe Péchiney. L’amont de la filière, avec **l’étape du raffinage de la bauxite en alumine¹³, a été particulièrement touché par les restructurations**. Les usines de production d’alumine ont fermé les unes après les autres : Saint-Louis-des-Aygualades en 1968, Salindres en 1984, La Barasse en 1988 et finalement Altéo-Gardanne en 2022. **Les importations de bauxite se sont effondrées en conséquence**, à moins de 300 000 tonnes aujourd’hui contre plus de 2 millions de tonnes en 2007¹⁴. **La Guinée, qui assurait plus de 80 % des approvisionnements hexagonaux au début des années 2010, est aujourd’hui effacée de la liste des fournisseurs**. La totalité de l’alumine utilisée par l’industrie française est aujourd’hui importée, notamment depuis la raffinerie d’Aughinish en Irlande, exploitée par Rusal, le géant russe de l’aluminium¹⁵.

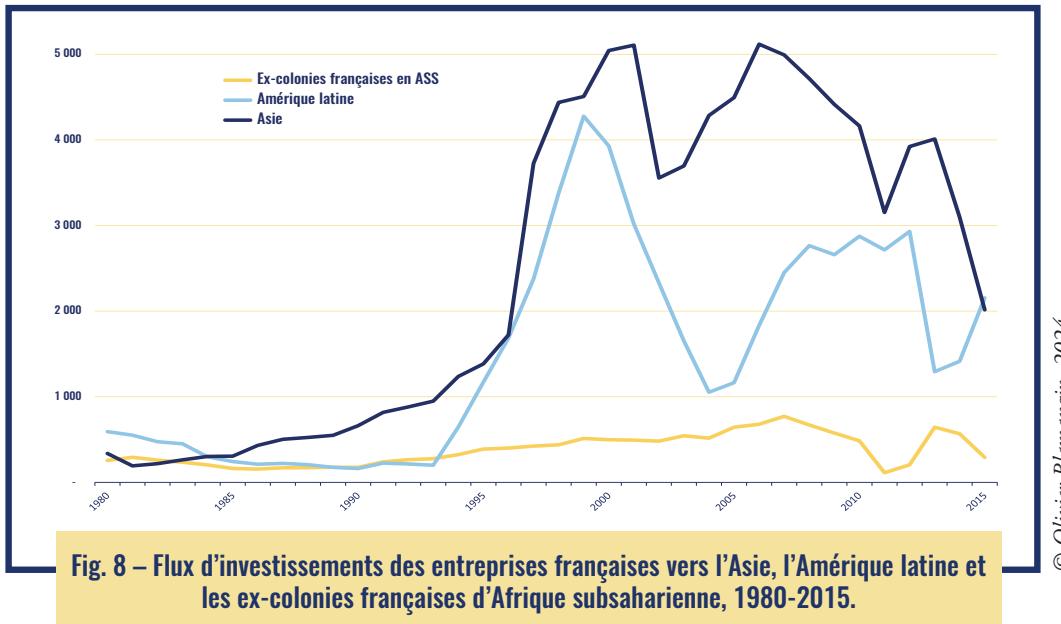
De la même façon, la production hexagonale de pneumatiques a chuté de 57 % entre 2007 et 2019¹⁶, entraînant **une baisse de 38 % des importations françaises de caoutchouc naturel**, couvertes pour partie par la Côte d’Ivoire, le Cameroun et le Gabon. Idem pour le pétrole brut et la **pétrochimie** [cf. encadré « Ce que nous disent – ou pas – les chiffres du commerce extérieur »]. Pour **les importations de minerai de fer, réduites de 31 % en vingt ans¹⁷**, la chute des volumes se double d’une profonde réorganisation des approvisionnements, principalement au bénéfice du Canada, qui assure aujourd’hui plus de 50 % des importations françaises, et au détriment des fournisseurs traditionnels qu’étaient l’Australie, le Brésil et la Mauritanie – la part du minerai de fer mauritanien dans les importations françaises a ainsi été divisée par quatre depuis le début des années 2000.

Quelques exceptions notables à cette tendance générale de repli des importations de matière première concernent essentiellement l’uranium – avec une moindre dépendance française à ses ex-colonies qui est ici le résultat d’une politique de diversification des approvisionnements, pas de réduction des besoins, cf. encadré « La France, Orano et l’uranium du Niger » –, **le gaz naturel** [cf. encadré « La France et le pétrole africain »] et **les produits agricoles et agro-industriels**. Les volumes d’importation d’arachide, de café ou d’huile de palme en particulier sont en augmentation, une tendance à mettre en relation avec la spécialisation agro-industrielle de l’outil productif hexagonal [cf. I.5] et, pour l’huile de palme, avec le développement des agrocarburants. Mais là encore, les approvisionnements sont diversifiés et plus exclusivement africains.

I.4. L’Afrique en marge de la globalisation des multinationales françaises

La désindustrialisation française se double, à partir du milieu des années 1990, d'**une course effrénée à l’internationalisation des grandes entreprises hexagonales qui marginalise le continent africain**. Le mouvement est rapide et massif, qui touche tous les secteurs industriels, des services ou de la finance : Accor, Air Liquide, Axa, Lafarge, L’Oréal, Michelin, Péchiney, Peugeot, Renault, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain, Suez, Usinor, etc. L’Asie, en particulier la Chine, ou les Amériques du Nord et du Sud font figures de nouveaux eldorados. L’Afrique subsaharienne, qui traverse alors une crise profonde, reste largement à l’écart de cette révolution (Blamangin, Borrel 2021).

Les statistiques des flux d’investissements directs des entreprises françaises à l’étranger rendent compte de l’ampleur de ces bouleversements [Fig. 8]. Jusqu’aux années 1980, leurs montants annuels en euros constants sont relativement stables et sensiblement identiques en Asie, en Amérique latine ou dans les ex-colonies françaises subsahariennes. Tout bascule dans les années 1990 avec un mouvement massif d’investissement à l’étranger des entreprises françaises – création de nouvelles filiales, rachats d’entreprises, fusions-acquisitions, etc. – qui craignent de manquer le train de la mondialisation. En une décennie, les investissements à destination de l’Asie



Moyenne mobile sur 5 ans, en millions d'euros constants de 2015. Sources : Banque de France, déflateur Insee.

sont par exemple multipliés par huit (par douze pour la Chine) et ceux à destination de l'Amérique latine par vingt-quatre.

Dans le même temps, les investissements hexagonaux à destination des anciennes colonies d'Afrique subsaharienne continuent à croître, portés par la vague de privatisation qui touche ces pays [cf. encadré « Les nouveaux empires de la France en Afrique »], mais à un rythme et pour des volumes très inférieurs à la presque totalité des autres régions du monde – ils passent ainsi d'un peu moins de 200 millions à près de 500 millions d'euros constant de 2015. En d'autres termes, l'Afrique n'est pas « abandonnée » par les entreprises françaises mais la globalisation massive du capitalisme hexagonal des années 1990 et la ruée vers les marchés asiatiques ou américains réduisent d'autant la part des anciennes colonies subsahariennes dans l'approvisionnement, la production ou les ventes des multinationales françaises.

I.5. Les exportations françaises vers l'Afrique aujourd'hui, reflet de la spécialisation de l'outil productif hexagonal

Au fil des restructurations industrielles, **le tissu productif français s'est spécialisé sur les secteurs à forte valeur ajoutée que sont l'aéronautique, l'armement, l'agro-alimentaire, le luxe ou l'industrie pharmaceutique** (Carroué 2013). Cette spécialisation s'est accompagnée d'une concentration au sein de grands groupes – en 2021, un peu moins de 300 grands groupes hexagonaux du secteur marchand non agricole et non financier, regroupant 28 100 entreprises, réalisent 35 % du chiffre d'affaires total des entreprises françaises¹⁸.

Le graphique ci-dessous [Fig. 9] présente les vingt premiers postes d'exportations françaises en direction de l'Afrique subsaharienne, qui pèsent pour 55 % du total des exportations vers le sous-continent. Ils sont clairement le reflet de cette spécialisation de l'outil productif et diffèrent peu de la structure des exportations françaises vers le reste du monde (De Moura Fernandes *et al.* 2018). On y constate **le poids considérable des exportations de produits pharmaceutiques, agricoles ou agro-industriels et la part prépondérante des ex-colonies françaises dans ces exportations vers l'Afrique subsaharienne** – à l'exception de l'aéronautique et des produits pétroliers raffinés, qui s'exportent principalement en dehors des anciennes colonies.

Pour chaque produit, l'Afrique subsaharienne représente moins de 5 % du total des exportations françaises de la catégorie, y compris pour les produits pharmaceutiques et les céréales, à l'exception notable des

QUE RESTE-T-IL DES INTÉRêTS ÉCONOMIQUES DE LA FRANCE EN AFRIQUE ?

produits de l'industrie hexagonale du tabac, pour laquelle les ex-colonies françaises en Afrique absorbent un tiers du total des exportations, et dans une moindre mesure des exportations de plats préparés (13,8 %). Surtout, **cette spécialisation des exportations françaises en Afrique et dans le monde est loin de couvrir l'ensemble des besoins de l'Afrique subsaharienne [Fig. 10]**, notamment pour les produits issus des industries chimiques, plastiques, métallurgiques ou papetières. On retrouve ici les effets de la désindustrialisation française développée précédemment [cf. I.3].

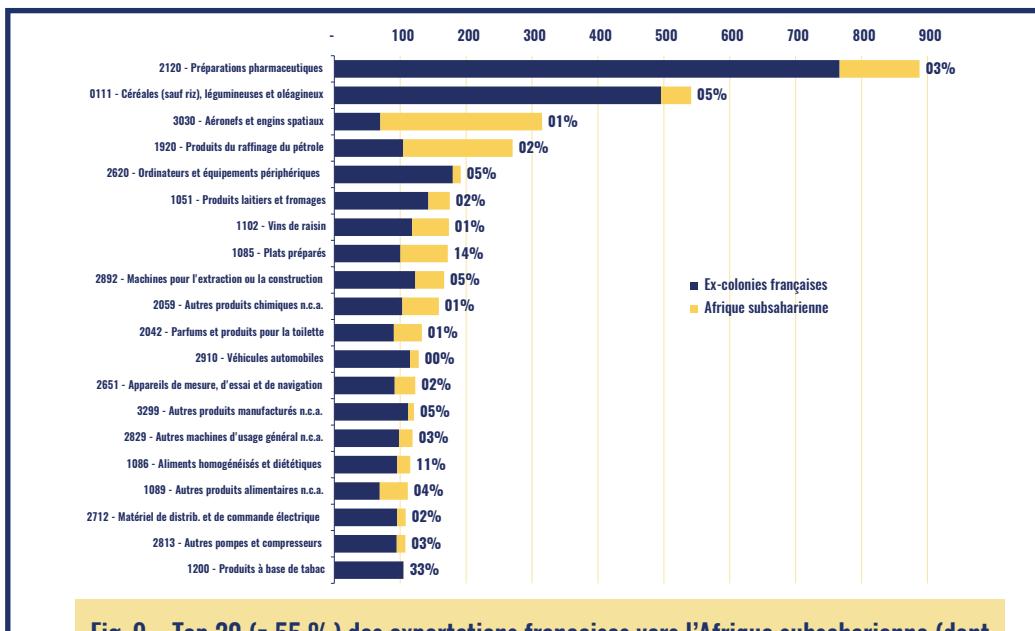


Fig. 9 – Top 20 (= 55 %) des exportations françaises vers l'Afrique subsaharienne (dont exportations vers les ex-colonies françaises) et pourcentage de ces exportations vers l'Afrique dans le total des exportations françaises de la catégorie, 2022-2023.

© Olivier Blamangin, 2024

Moyenne 2022-2023 en millions d'euros courants, nomenclature CPF. Cat. Source : Direction générale des douanes françaises.

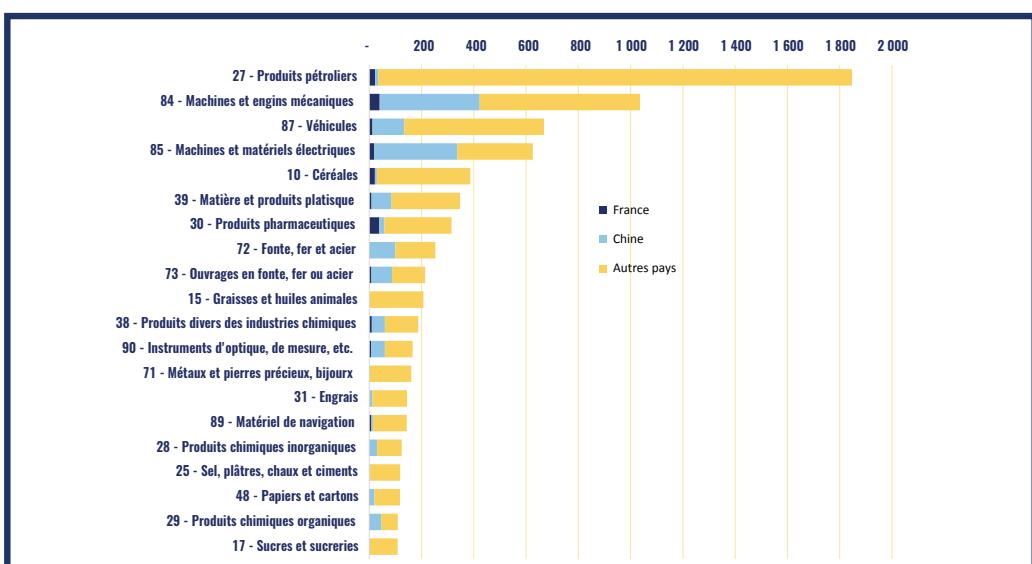


Fig. 10 – Top 20 (= 74 %) des importations subsahariennes (dont importations depuis la France et depuis la Chine) par catégorie de produit, 2020-2022.

© Olivier Blamangin, 2024

Moyenne 2020-2022 en millions de dollars courants, nomenclature du système harmonisé (HS). Cat. Source : UN Comtrade Database

I.6. La concurrence des émergents et l'érosion de la compétitivité française

On l'a vu, la baisse des parts de marché de la France en Afrique subsaharienne est un processus de longue durée, qui résulte sans doute autant des mutations de l'outil industriel hexagonal que de la concurrence internationale. Pour autant, **depuis le début des années 2000, la montée en puissance des pays émergents pèsent sur les intérêts français en Afrique**, avec cependant des situations concurrentielles très différentes en fonction de la catégorie de produits exportés.

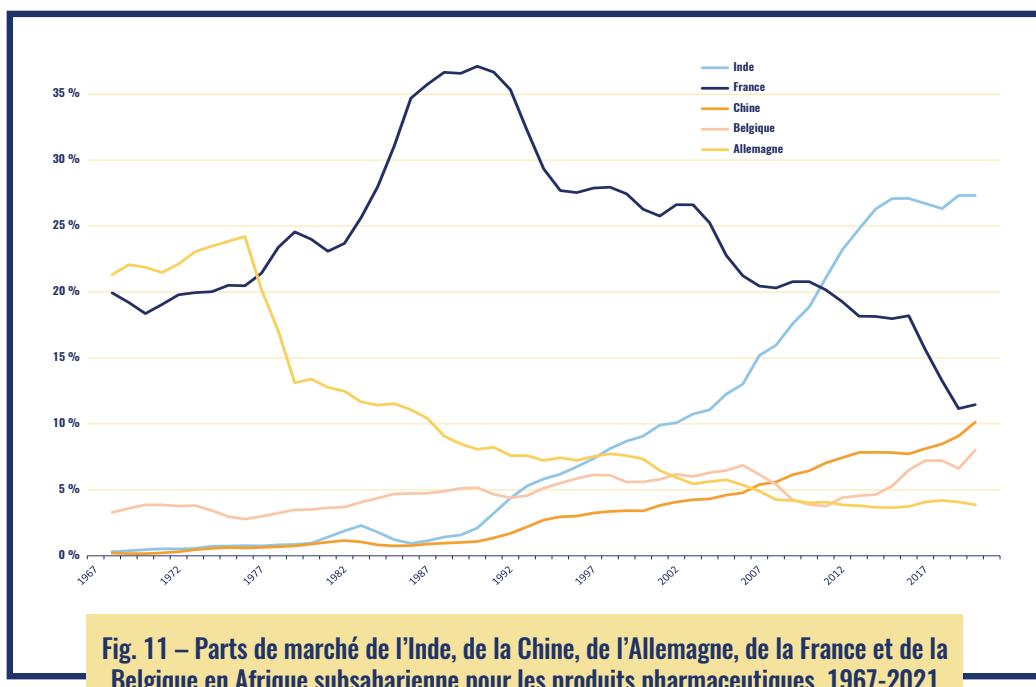


Fig. 11 – Parts de marché de l'Inde, de la Chine, de l'Allemagne, de la France et de la Belgique en Afrique subsaharienne pour les produits pharmaceutiques, 1967-2021

© Olivier Blamangin, 2024

En % du total des importations d'Afrique subsaharienne de la catégorie ISIC 3.1. 2423, moyenne mobile sur 3 ans. Source : CHELEM - International Trade / DBnomics / © Cepremap.

Sur ces marchés africains, la Chine est loin d'être le seul concurrent de la France. Pour les **produits pharmaceutiques** par exemple, premier poste d'exportation hexagonal [cf. I.5], l'industrie chinoise gagne des parts de marché, lentement, tout comme la Belgique par exemple, mais **la concurrence est principalement indienne** [Fig. 11]. Dans ce secteur, l'industrie hexagonale a longtemps bénéficié d'une position ultra dominante dans ses anciennes colonies, et plus largement en Afrique subsaharienne, avec plus de 35 % de parts de marché au tournant des années 1980-1990. Depuis, ces parts de marché ont été divisées par trois et sont passées sous la barre des 12 %¹⁹. L'industrie pharmaceutique indienne a su tirer profit de la forte croissance de la demande et de sa spécialisation sur le segment des produits génériques à faible coût pour s'imposer comme le premier fournisseur du continent, devant la France, au tournant des années 2010.

De la même façon, la Chine est peu présente sur les segments des **produits pétroliers raffinés** – les principaux concurrents de la France sont ici les **pays du Golfe** (Émirats arabes unis et Arabie saoudite) mais aussi les **Pays-Bas** et la **Belgique** –, des produits agroalimentaires, des boissons ou des produits agricoles, qui sont d'importants postes d'exportation français au sud du Sahara. Sur cette dernière catégorie, et en particulier **pour les céréales, la concurrence est surtout ukrainienne et russe**. De son côté, la France est quasi absente des secteurs du textile et de l'habillement [cf. I.3], des produits l'électroniques ou de l'industrie métallique de base, qui sont des secteurs d'exportations de premier ordre pour la Chine. **La concurrence franco-chinoise est nettement plus intense sur les segments des machines et engins mécaniques ou des équipements électriques** [cf. *supra*, Fig. 10], sur lesquels la France a perdu des parts de marché importantes – souvent plus importantes

que les États Unis, le Royaume Uni, l'Italie, ou l'Allemagne – essentiellement au profit de la Chine, plus marginalement de la Turquie.

La compétition est également particulièrement rude pour les entreprises françaises du secteur des travaux publics implantées de longue date en Afrique subsaharienne, alors que leurs concurrents chinois bénéficient de grandes facilités de financement, publics ou privés, pour la réalisation des travaux. À défaut de données consolidées, il est difficile de documenter précisément l'évolution des parts de marché respectives des uns et des autres, mais les données disponibles confirment la croissance très rapide du chiffre d'affaires des entreprises chinoises du secteur. Le cabinet Deloitte estimait ainsi à 34 % la part des projets d'infrastructure subsahariens de plus de 50 millions de dollars réalisés par des entreprises chinoises en 2020-2021, et à seulement 11 % celle des entreprises européennes qui résistent cependant un peu mieux dans les zones à forte présence francophone (13 % en Afrique de l'Ouest et 25 % en Afrique centrale)²⁰. Au même moment, le chiffre d'affaires des contrats de construction réalisés en Afrique subsaharienne par les entreprises chinoises atteignait 37,8 milliards de dollars, dont 7,4 milliards pour les contrats réalisés dans les seules ex-colonies françaises d'Afrique subsaharienne²¹, soit près de 10 fois le chiffre d'affaires annuel réalisé en Afrique par les entreprises de la Fédération française des travaux publics²².

Pour autant, malgré ce contexte concurrentiel très difficile, les entreprises françaises du secteur de la construction résistent. En euros constants de 2021, leur chiffre d'affaires en Afrique (Afrique du Nord compris) est passé de 3,6 milliards en 2011 à 4,2 milliards en 2013, avant de se stabiliser autour de 3,5 milliards à la fin des années 2020. Ce maintien en absolu correspond naturellement à une baisse relative, à la fois dans un marché africain en forte croissance et vis-à-vis de l'activité de ces groupes français à l'international – au début des années 2010, l'Afrique représentait près de 15 % de leur activité hors métropole, une proportion réduite à moins de 10 % une décennie plus tard. Mais nous sommes loin de l'effondrement maintes fois décrit. Le ralentissement des financements chinois constaté depuis 2015-2016 semble avoir, sur les toutes dernières années, des conséquences sur l'activité des entreprises chinoises du secteur, avec peut-être les premiers signes d'un regain d'activité pour les entreprises européennes et françaises. Par ailleurs, avec la multiplication des partenariats franco-chinois, des entreprises françaises ont pu bénéficier de la dynamique chinoise, notamment dans les secteurs de l'ingénierie, de la maîtrise d'ouvrage ou des concessions d'infrastructures (Pairault 2020).

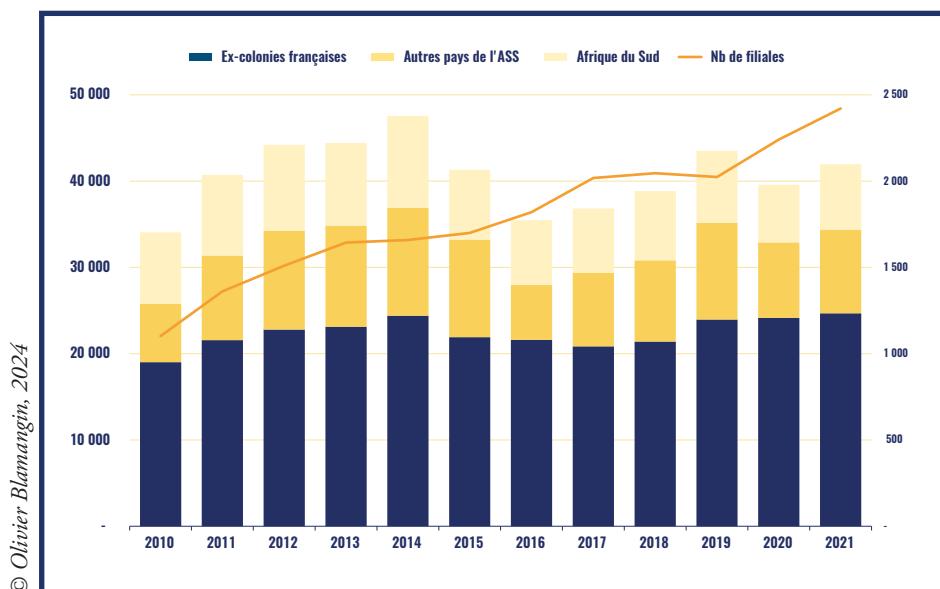
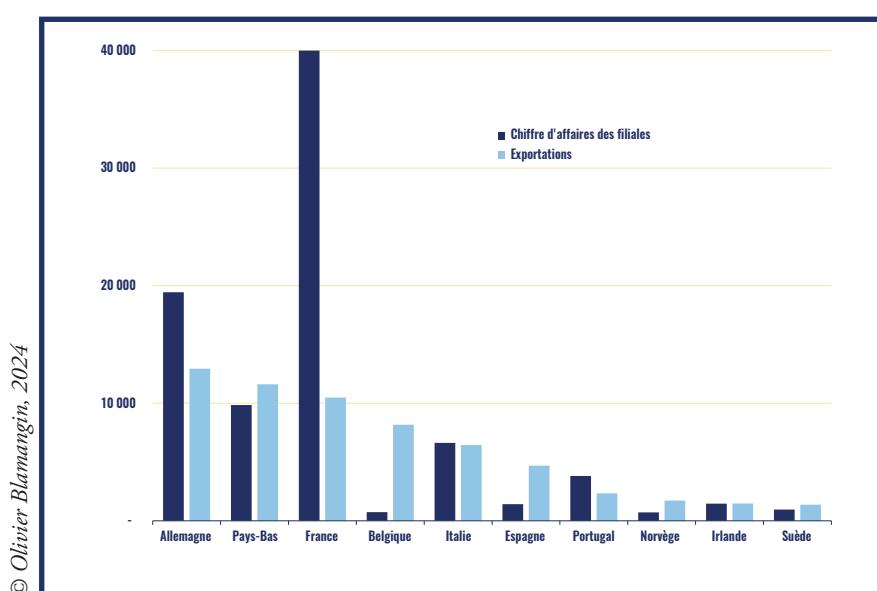
Finalement, on retiendra que la Chine se positionne avant tout comme un fournisseur (exportations), un client (importations), un financeur ou un constructeur d'infrastructures mais pas ou peu comme investisseur ou producteur local, sauf dans le secteur extractif (Pairault 2022). C'est sans doute ici, sur le terrain économique, ce qui la distingue fondamentalement de la France en Afrique subsaharienne.

II. DES INTÉRÊTS HEXAGONAUX QUI « RÉSISTENT » DANS LE PRÉ-CARRÉ

II.1. Une spécificité française : un grand nombre de filiales implantées sur le continent

On l'a vu, les chiffres du commerce extérieur rendent compte de façon très imparfaite des intérêts d'un pays à l'étranger [cf. encadré « Ce que nous disent – ou pas – les chiffres du commerce extérieur »], ce qui nécessite de mobiliser d'autres sources statistiques. C'est d'autant plus nécessaire dans le cas français que **les entreprises hexagonales ont cette spécificité d'avoir développé un important tissu de filiales en Afrique subsaharienne**, un héritage colonial et de la libéralisation des années 1990 [cf. encadré « Les nouveaux empires de la France en Afrique »].

Au dernier recensement de 2021 publié par Eurostat, on comptait ainsi **2 421 filiales de sociétés françaises implantées en Afrique subsaharienne**, six fois plus nombreuses que les filiales allemandes et neuf fois plus nombreuses que les filiales néerlandaises²³, deux pays qui y exportent pourtant davantage que la France au sud du Sahara. Sur la période 2019-2021, **le chiffre d'affaires net de ces filiales s'élève en moyenne à 41,2 milliards d'euros chaque année²⁴**, soit près de quatre fois le montant total des exportations françaises vers l'Afrique subsaharienne (11 milliards d'euros²⁵) et le double du chiffre d'affaires des filiales allemandes [Fig. 12].



La faiblesse des exportations hexagonales vers l'Afrique est donc, pour partie, compensée par l'activité de production de biens et de services des entreprises françaises implantées sur le continent, en particulier dans les ex-colonies françaises [Fig. 13], qui concentrent 58 % de leur chiffre d'affaires (moyenne 2019-2021) – et même plus de 70 % si on exclut l'Afrique du Sud, dont le PIB représente à lui seul un cinquième du PIB subsaharien. Ici, contrairement aux exportations, les volumes en euros constants progressent sur la dernière décennie, de 5 % pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, et même de 15 % pour les anciennes colonies françaises²⁶.

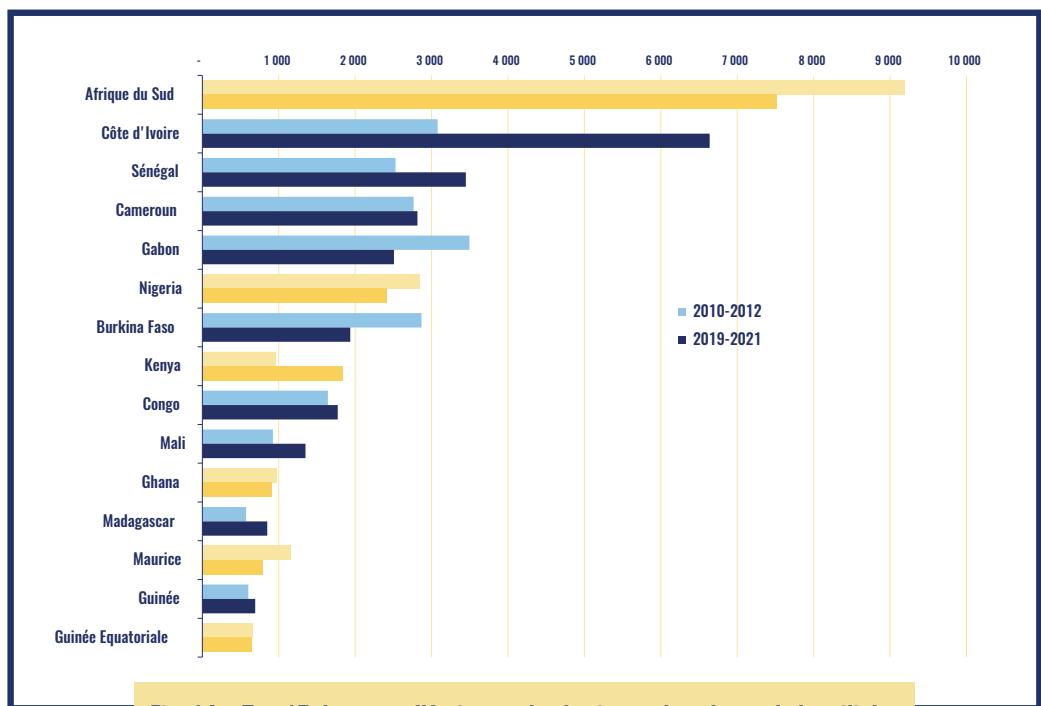


Fig. 14 – Top 15 des pays d'Afrique subsaharienne dans lesquels les filiales des entreprises françaises réalisent les chiffres d'affaires cumulés les plus importants en 2019-2021 et évolution par rapport à 2010-2012.

© Olivier Blamangin, 2024

Moyenne 2010-2012 et 2019-2021 en millions d'euros constants 2021. Sources : Eurostat Outward FATS 2020-2021, déflateur Insee.

Les « nouveaux empires » de la France en Afrique

Les années 1990 sont décisives dans la relation franco-africaine : c'est à la fois une décennie de marginalisation rapide du continent dans l'internationalisation des grands groupes français [cf. I.4] et de « renaissance » des « nouveaux empires » françafricains, cette fois dans les services, la logistique, l'agroalimentaire ou la téléphonie.

La vague des privatisations africaines, timidement amorcée dans les années 1980, s'accélère à partir du milieu des années 1990 (Blamangin, Borrel 2021). Des « héritières coloniales », déjà implantées en Afrique depuis des décennies, en profitent pour renforcer leur emprise – le groupe **Somdiaa**, de la famille Vilgrain, dans le sucre au Cameroun et au Tchad par exemple. **Castel**, qui vient de racheter la société des Brasseries et glaceries internationales (BGI) met la main sur la production de bière angolaise et sur les Brasseries Saint-Georges en Éthiopie. En quelques années **Bolloré** se construit un empire du tabac – plantations, production, commercialisation – qu'il revend en 2001 au britannique Imperial Tobacco, avant de se tourner vers la logistique, le transport ferroviaire – il obtient les concessions des lignes Abidjan-Ouagadougou en 1995, Douala-Ngaoundéré au Cameroun en 1999 et

Cotonou-Parakou au Bénin en 2015 – et surtout les concessions portuaires. Saur internationale, alors filiale du groupe **Bouygues** implantée en Côte d'Ivoire depuis les indépendances, remporte dès la fin des années 1980 les concessions de la Compagnie ivoirienne d'électricité et de la Société des eaux de Côte d'Ivoire. Elle garnit son portefeuille en prenant le contrôle des sociétés de distribution de l'eau en Centrafrique (1991), au Sénégal (1996) et de l'eau et de l'électricité au Mali (2000). Sa grande concurrente française, la Compagnie générale des eaux (devenue **Vivendi** en 1998), obtient la concession de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (1997), de celles du Tchad et des Comores et de la Société des eaux du Niger.

Dans le secteur des télécommunications, c'est France Télécom qui est à la manœuvre : l'Afrique devient un relais de croissance essentiel pour l'opérateur, fragilisé par une concurrence exacerbée sur les marchés européens. En janvier 1997, la société prend le contrôle de l'entreprise nationale ivoirienne des télécommunications avant d'entrer au capital de la Sonatel, l'opérateur public sénégalais. Le groupe français et sa nouvelle marque **Orange** se portent acquéreurs des entreprises publiques mauricienne et centrafricaine, s'implantent au Cameroun, au Niger ou à Madagascar, partent à la conquête des marchés de la Guinée, de la Guinée-Bissau, du Mali, prennent des participations dans un opérateur égyptien et se lancent à l'assaut des marchés anglophones, au Botswana d'abord, puis au Kenya, en Ouganda ou en Sierra Leone. En une dizaine d'années, le groupe a planté son drapeau dans quinze pays africains et s'est hissé en seconde position des opérateurs du continent.

Ces « nouveaux empires » sont principalement implantés dans les anciennes colonies françaises [voir également **III.2**], qu'ils utilisent parfois comme points d'appuis pour tenter des incursions dans les régions anglophones ou lusophones, à l'image de Castel ou d'Orange. Avec leur réseau de filiales implantées en Afrique, ils forment le socle de cette « spécificité française » décrite au chapitre **II.1**.

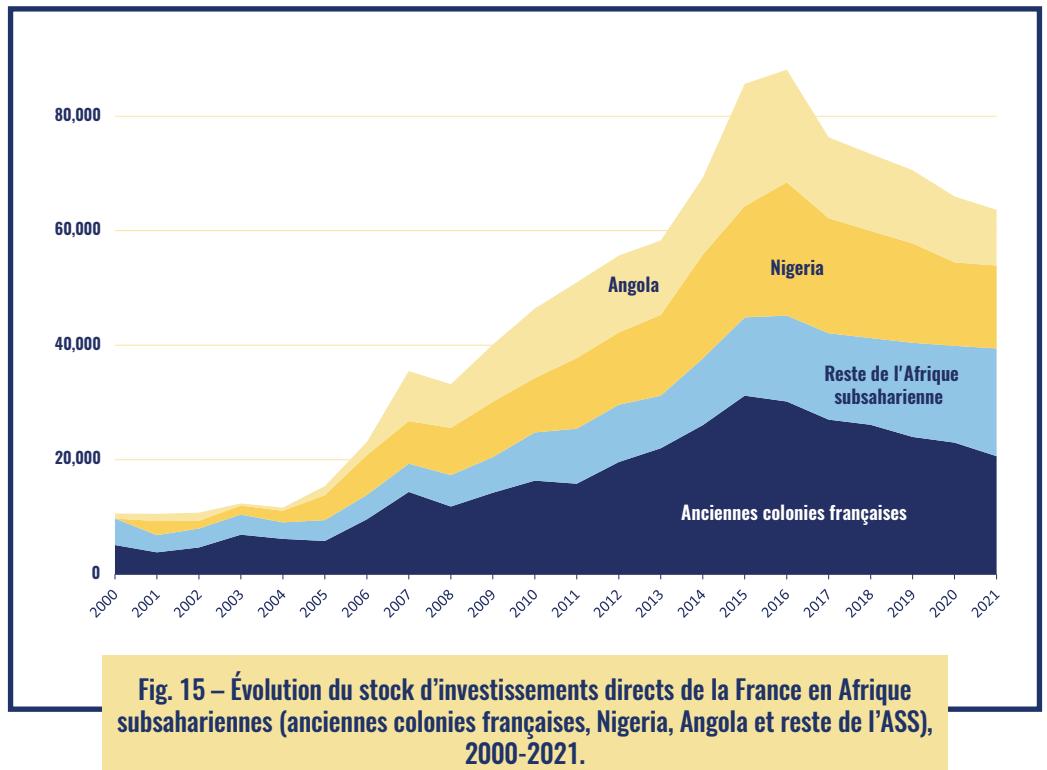
Les évolutions sont cependant très variables selon les pays d'implantation de ces filiales d'entreprises françaises [**Fig. 14**]. Leur chiffre d'affaires cumulé progresse de façon très significative en Côte d'Ivoire, avec sans doute, pour partie, un effet de rattrapage post-conflit (+ 116 % entre 2010-2012 et 2019-2021), au Mali avant la crise diplomatique (+ 46 %), à Madagascar (+ 48 %) ou au Sénégal (+ 36 %). Le Kenya et, pour de plus faibles montants, l'Ouganda, sont les seuls pays anglophones où l'augmentation du chiffre d'affaires est significative (respectivement + 93 % et + 15 %). À l'inverse, le recul est notable en Afrique du Sud (- 18 %), qui conserve de justesse sa première place, mais aussi au Nigeria (- 15 %) et, pour les anciennes colonies françaises, au Burkina Faso (- 33 %), au Gabon (- 28 %) et au Niger (- 19 %, mais avec sans doute ici un effet de la baisse des prix de l'uranium sur la période).

Ces données, peu exploitées, **relativisent le discours décliniste sur la présence française**, même si les possibilités de comparaisons sont limitées à défaut de séries statistiques publiques équivalentes. Les intérêts des entreprises hexagonales restent significatifs en Afrique subsaharienne, et singulièrement plus importants que ceux de leurs concurrentes européennes. Pour autant, cette conclusion n'atténue en rien le constat d'un continent africain marginalisé par la globalisation massive du capitalisme hexagonal depuis les années 1990 [cf. **I.4**] : aussi important soit-il par rapport à ses concurrents, le **chiffre d'affaires cumulé des filiales implantées au sud du Sahara ne représente plus que 2 à 3 % du chiffre d'affaires de toutes les filiales des multinationales françaises à l'étranger**.

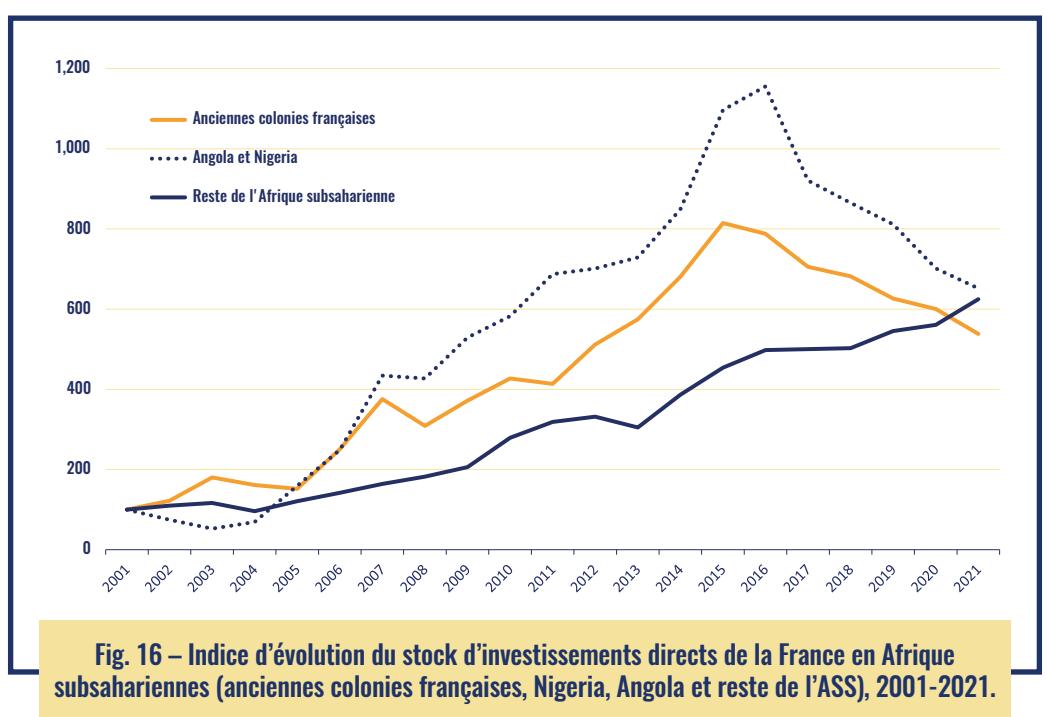
II.2. Une diversification limitée en dehors des anciennes colonies

Le discours sur la fin de la Françafrique s'appuie souvent sur un argument économique massue, celui de la diversification des investissements et des exportations françaises en dehors du pré-carré. Le graphique ci-dessous

[Fig. 15] rend compte de cette très forte croissance du stock d'investissements directs des entreprises françaises en dehors des anciennes colonies, multiplié par dix entre le début des années 2000 et le milieu des années 2010. Au plus haut, en 2016, il a atteint près de 58 milliards d'euros, le double du stock d'investissements dans les ex-colonies.



En millions d'euros constants 2021. Sources : Banque de France, déflateur Insee.



Base 100 en 2001, en euros constants 2021. Sources : Banque de France, déflateur Insee.

Biais multiples pour les statistiques des investissements directs étrangers

Comme les chiffres du commerce extérieur, les séries statistiques sur les investissements directs étrangers (IDE) sont couramment utilisées pour analyser les relations entre un pays et ses partenaires économiques. Elles enregistrent les flux et les stocks de capitaux qui financent des filiales implantées localement (rachats, augmentation de capital, prêts, etc.) mais sont elles-mêmes très imparfaites pour mesurer l'ampleur des intérêts hexagonaux à l'étranger ou pour les comparer à ceux d'autres pays (Fontagné, Toubal 2010).

L'augmentation des flux d'IDE s'explique en effet principalement par la croissance des transactions financières entre filiales d'une même multinationale, via des « entités à vocation spécifique (EVS) », qui centralisent tout ou partie de la trésorerie, de l'endettement et des financements du groupe. **Il en résulte des flux multiples pour une même opération, qui dupliquent sa valeur et les transferts entre plusieurs territoires²⁷, et un rôle croissant des stratégies d'optimisation fiscale associées à ces flux financiers.** C'est ainsi que les Îles Caïmans, les Bermudes et les Îles Vierges Britanniques se hissent dans le « Top 15 » des principaux territoires qui investissent en Afrique subsaharienne [Fig. 17] ou que les Pays-Bas, bien connus pour accueillir les EVS de nombreuses multinationales européennes ou nord-américaines, sont aujourd'hui le premier détenteur de capitaux investis au sud du Sahara.

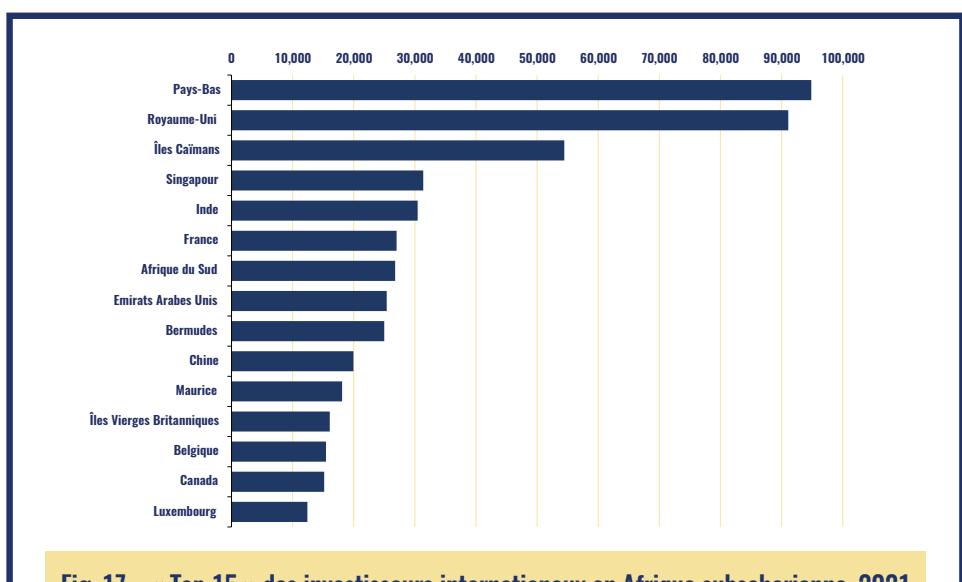


Fig. 17 – « Top 15 » des investisseurs internationaux en Afrique subsaharienne, 2021

© Olivier Blamangin, 2024

Stocks d'IDE en millions de dollars courants. Source : FMI, *Coordinated Direct Investment Survey (CDIS)*

Les données d'IDE varient sensiblement selon les sources et les périodes, en fonction des méthodes de valorisation des actifs (valeur comptable ou de marché), de l'évolution des taux de change ou de l'application, ou pas, du « principe directionnel étendu » pour neutraliser les flux croisés entre filiales d'un même groupe. Par ailleurs, **les secteurs les plus intensifs en capital, comme celui des industries extractives, pèsent considérablement sur les statistiques et introduisent facilement un biais de lecture des dynamiques d'investissement.**

Cette très forte croissance des investissements hors de la zone francophone est en réalité portée par deux pays, le Nigéria et l'Angola, et dans ces pays par le secteur de l'exploitation des hydrocarbures, très intensif en capital. Au milieu des années 2010, le Nigéria et l'Angola concentraient à eux seuls près de la moitié des investissements français en Afrique subsaharienne, comme ils portent aujourd'hui l'essentiel du recul de ces investissements sur le continent, avec une baisse du stock de 47 % depuis 2016 pour l'Angola et de 34 % pour le Nigeria. Si on exclut ces deux pays, les investissements français hors du pré-carré sont finalement bien plus limités qu'on ne le dit souvent et se concentrent sur un très petit nombre de territoires : l'Afrique du Sud, de loin la première économie subsaharienne ; Maurice, destination prisée pour sa législation fiscale accommodante [cf. encadré « Biais multiples pour les statistiques des investissements directs étrangers »] ; et le Ghana, lui aussi porté par le développement de l'extraction pétrolière. Sur les deux dernières décennies, la croissance du stock d'investissements hors du pré-carré est régulière [Fig. 16] mais plutôt moins soutenue que dans les anciennes colonies françaises, sauf sur la période très récente : depuis 2015, il poursuit sa hausse alors que le stock chute dans les pays anciennement colonisés par la France, sous l'effet d'importants reculs au Gabon et au Congo [cf. encadré « Dépendances française aux hydrocarbures africains »]. Si l'on exclut encore une fois le Nigeria et l'Angola, les investissements des entreprises françaises au sud du Sahara restent, pour un peu plus de la moitié, localisés dans les anciennes colonies.

Cette concentration encore très forte des investissements, hors industrie pétrolière et gazière, sur un petit nombre de pays de la zone francophone se traduit logiquement dans les statistiques de chiffre d'affaires [cf. *supra*, Fig. 13 et Fig. 14] : les multinationales françaises implantées en Afrique sub-saharienne y réalisent près de 60 % de leur chiffre d'affaires – en progression de 15 points depuis le début des années 2010 – et on ne compte que six États non francophones (dont l'Afrique du Sud, le Nigéria et l'Angola) dans le « top 15 » des pays où ce chiffre d'affaires est le plus important.

II.3. Dans le pré-carré, les effets plus limités de la concurrence des pays émergeants

L'effondrement des parts de marché de la France à l'échelle du continent que pointent de nombreux rapports masque en réalité une forme de résilience des positions françaises dans ses anciennes colonies. La concurrence chinoise ou des autres émergents est bien là, mais elle est loin d'avoir tout emporté sur son passage. Finalement, des situations de rentes se maintiennent toujours, soixante ans après les indépendances.

La première série statistique invitant à nuancer le propos est justement celle des parts de marché, par pays ou par groupes de pays. Certes elles ont considérablement reculé depuis les indépendances, mais les parts de marché françaises semblent se stabiliser dans les anciennes colonies depuis le milieu des années 2010, entre 10 et 12 % selon les sources statistiques [cf. *supra* Fig. 2 et ci-dessous Fig. 18]. C'est en soit une belle performance, près de six fois supérieure aux parts de marché de la France dans le reste de l'Afrique et quatre fois plus élevée que pour le reste du monde²⁸. Elle est d'autant plus remarquable que l'outil productif hexagonal, on l'a vu, est loin de couvrir la totalité du spectre de la demande africaine [cf. I.5 et Fig. 10].

A l'inverse, les parts de marché chinoises dans les anciennes colonies françaises sont sensiblement inférieures – de 5,5 points en moyenne – à ce qu'elles sont dans les autres pays subsahariens – et jusqu'à 10 points au Sénégal par exemple. On notera également qu'il n'existe pas de relation linéaire entre pertes hexagonales et gains de parts de marché chinoises : au Gabon par exemple, la France perd 33 points de part de marché en 20 ans quand la Chine progresse « seulement » de 10 points ; à l'inverse, au Togo, la France recule de 12 points alors que la Chine en gagne 18 ; au Niger, la progression chinoise est également très forte (+ 13,5 points) alors que la France maintient ses positions.

Les statistiques des investissements directs dans les anciennes colonies françaises sont à prendre avec prudence [cf. encadré « Biais multiples pour les statistiques des investissements directs étrangers »], puisqu'une partie significative des investissements étrangers peut transiter par d'autres territoires – c'est le cas notamment pour les investissements chinois dans le secteur minier guinéen, qui transitent en partie par les îles Vierges Britanniques, ou de la société pétrolière franco-britannique Perenco au Gabon, qui n'investit pas depuis une entité juridique française²⁹.

QUE RESTE-T-IL DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES DE LA FRANCE EN AFRIQUE ?

	Parts de marché françaises		Parts de marché chinoises	
	2000-2002	2020-2022	2000-2002	2020-2022
Niger	16,3 %	18,5 %	7,4 %	20,9 %
Gabon	47,0 %	13,6 %	0,6 %	11,3 %
Comores	42,6 %	13,4 %	1,1 %	6,8 %
Congo	nc	11,7 %	nc	20,3 %
Sénégal	26,8 %	11,7 %	2,5 %	9,7 %
Rep. Centrafricaine	38,4 %	10,6 %	1,0 %	11,7 %
Madagascar	13,9 %	10,1 %	9,3 %	19,5 %
Bénin	24,5 %	9,9 %	6,6 %	12,2 %
Cameroun	24,2 %	8,8 %	3,1 %	17,3 %
Togo	20,8 %	8,6 %	2,9 %	20,6 %
Mauritanie	31,4 %	8,6 %	1,4 %	5,6 %
Côte d'Ivoire	20,9 %	8,6 %	2,7 %	14,9 %
Burkina Faso	19,5 %	8,2 %	3,8 %	13,1 %
Guinée	17,8 %	nc	5,6 %	nc
Mali	14,8 %	nc	1,9 %	nc
Afrique subsaharienne	9,0 %	3,6 %	3,9 %	18,4 %
Dont ex-colonies françaises	23,6 %	10,3 %	3,5 %	14,2 %
Hors Ex-colonies	3,6 %	1,8%	4,1 %	19,7 %

Fig. 18 – Parts de marchés comparées de la France et de la Chine dans les ex-colonies françaises africaines et pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, 2000-2002 et 2020-2022.

En % des importations totales de chaque pays, moyenne sur trois années. Source : UN Comtrade Database

© Olivier Blamangin, 2024

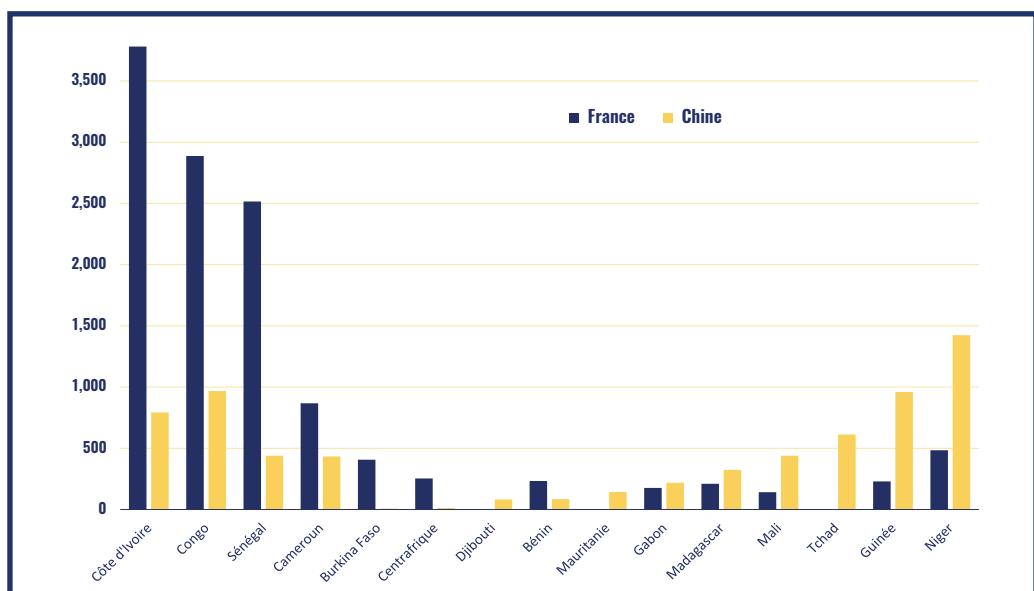


Fig. 19 – Stock d'investissements chinois et français dans les ex-colonies françaises subsahariennes, 2021

© Olivier Blamangin, 2024

Stock d'investissements directs étrangers (IDE) en millions de dollars. Sources : OCDE.Stat pour la France et ministère du Commerce de la République populaire de Chine (2021 *Statistical Bulletin of China's Outward FDI*) pour la Chine.

Par ailleurs, le secteur des industries extractives, minières ou pétrolières, pèsent considérablement, avec parfois un ou deux projets qui mobilisent des financements considérables. C'est ainsi que le Canada et la Russie, dont les sociétés Endeavour Mining et Nordgold comptent parmi les principaux exploitants de l'or au Burkina Faso, devancent la France comme investisseurs dans ce pays, tout comme le Canada (avec Barrick Gold Corporation, B2Gold et Allied Gold) et l'Australie (avec Resolute Mining) au Mali. À Madagascar, ce sont les investissements dans la mine de cobalt et de nickel d'Ambatovy qui expliquent les premières places du Japon et de la Corée du Sud, devant Maurice et la France. Mais cette dernière demeure – de loin – le premier investisseur étranger dans les pays francophones où le secteur extractif pèse moins fortement, comme la Côte d'Ivoire, le Sénégal ou le Bénin. En réalité, **les investissements des entreprises chinoises dépassent ceux des multinationales françaises dans un nombre réduit de pays** [Fig. 19], lorsqu'elles contrôlent tout ou partie de l'extraction pétrolière (Tchad, Niger) ou lorsqu'elles détiennent des participations importantes dans le secteur minier (Guinée). De fait, les investissements directs étrangers chinois se concentrent principalement en dehors du pré-carré (Afrique du Sud, RDC, Zambie, Éthiopie, Angola) et l'on ne retrouve que deux anciennes colonies françaises (le Niger et le Congo) dans leur « top 15 » subsaharien.

C'est encore une fois le réseau de filiales qui permet aux multinationales hexagonales de défendre leurs intérêts dans les anciennes colonies françaises [cf. II.1]. En 2020-2021, elles y réalisaient un peu plus de 24 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel moyen³⁰, près de quatre fois le montant des exportations chinoises (6,8 milliards d'euros³¹) et quatre fois le montant des contrats de construction honorés par des entreprises chinoises dans ces pays (6,2 milliards d'euros³²). À défaut de publication du chiffre d'affaires des filiales d'entreprises chinoises, la comparaison est nécessairement limitée. Mais au regard de la relative faiblesse des investissements de la Chine en dehors du secteur extractif, elle ne serait probablement pas en défaveur de la France. Quoi qu'il en soit, la concurrence chinoise, et plus largement des pays émergents, a dans les anciennes colonies françaises des effets plus limités que ne le laisse percevoir les chiffres globaux du commerce avec l'Afrique.

III. UNE RELATION FONDAMENTALEMENT ASYMÉTRIQUE

III.1. Vu d'Afrique, des intérêts hexagonaux toujours écrasants

Les relations économiques entre la métropole et les colonies africaines étaient déjà, par nature, asymétriques : au lendemain des indépendances, près des deux tiers du commerce extérieur des ex-colonies (importations et exportations) se faisait avec la France, alors que ces ex-colonies représentaient moins de 7 % du commerce extérieur hexagonal³³, déjà préférentiellement tourné vers l'Europe ou les Etats-Unis. Depuis, cette **asymétrie des relations économiques franco-africaines s'est accentuée, qui induit une perception très différente des intérêts hexagonaux lorsqu'on les regarde depuis la France ou depuis l'Afrique**.

La France reste par exemple le premier exportateur au Gabon [cf. *supra* Fig. 18], avec 13,6 % de part de marché, alors que le Gabon se place seulement en 73e position des clients de l'hexagone (0,09 % des exportations) et en 86e position de ses fournisseurs (0,03 % des importations, malgré le poids de l'exploitation pétrolière)³⁴. De la même façon, le Cameroun ne pèse plus que 0,09 % du Commerce extérieur français et le Congo 0,03 % quand la France capte encore près de 9 % des parts du marché camerounais et près de 12 % pour celui du Congo. Mais plus que les échanges commerciaux, c'est encore une fois le poids des filiales des multinationales dans les économies de leur pays d'implantation qui rend le mieux compte de cette asymétrie et du **poids toujours écrasant des entreprises françaises dans nombre d'anciennes colonies françaises** [Fig. 20].

	CA filiales françaises / PIB	
	2010-2012	2019-2021
Gabon	25,56 %	16,30 %
Sénégal	17,81 %	15,56 %
Congo	22,43 %	13,18 %
Burkina Faso	10,03 %	12,41 %
Côte d'Ivoire	10,37 %	11,62 %
Mali	9,30 %	8,51 %
Cameroun	11,38 %	7,64 %
Togo	6,62 %	7,29 %
Madagascar	6,30 %	6,92 %
Guinée	10,29 %	5,40 %
Niger	9,38 %	4,42 %
Bénin	3,06 %	3,59 %
Djibouti	14,02 %	3,47 %
Tchad	8,53 %	2,66 %
Comores	1,42 %	2,46 %
Mauritanie	6,21 %	1,92 %
Rep. Centrafricaine	1,80 %	1,11 %

© Olivier Blamangin, 2024

Fig. 20 - Chiffre d'affaires des filiales des entreprises françaises implantées dans les ex-colonies françaises en pourcentage du PIB de leur pays d'implantation, 2010-2012 et 2019-2021.

Moyenne du CA et du PIB en euros courant sur la période. Classement du % le plus élevé au % le plus faible pour le rapport CA / PIB des années 2019-2021. Sources : Eurostat, enquête Outward FATS pour le CA, Banque mondiale pour le PIB et le taux de change annuel moyen euro-dollar.

Le franc CFA au service des intérêts hexagonaux ?

Les entreprises françaises, et au-delà les entreprises européennes, trouvent en principe de nombreux avantages au maintien de zones monétaires arrimées à l'euro. La libre convertibilité euro-CFA, le taux de change fixe et la liberté de transfert des capitaux réduisent les coûts de transaction, simplifient les conditions d'investissement et de rapatriement des bénéfices, garantissent la valeur des actifs détenus et réduisent les risques de change – et donc les coûts de couverture de ce risque. Un franc CFA surévalué, comme c'est le cas aujourd'hui, fonctionne comme une subvention aux exportations européennes dans la zone mais pèse, à l'inverse, sur la productivité des entreprises, françaises ou africaines, qui produisent sur place et sont confrontées à la concurrence internationale.

Toute la difficulté est d'objectiver ces avantages théoriques, qui ne sont visiblement plus suffisants pour compenser la perte de compétitivité européenne dans les échanges commerciaux. Pour la période récente, l'appartenance à la zone CFA ne semble pas être un élément déterminant de l'évolution des flux d'investissement ou des volumes de chiffre d'affaires des entreprises hexagonales implantées dans ces pays, en tout cas moins déterminant que le fait d'être un ancien territoire colonisé par la France, même lorsqu'il a abandonné le CFA.

Eurostat ne publie pas le montant des revenus des investissements hexagonaux par pays, ce qui permettrait de vérifier l'hypothèse d'une profitabilité plus élevée des entreprises implantées en zone CFA. Par contre, l'Allemagne, le Danemark, l'Italie et les Pays-Bas les rendent publiques. Pour ces quatre pays de la zone euro, la rentabilité de ces investissements³⁵ est, en moyenne, plus élevée en Afrique sub-saharienne que dans le reste du monde – c'est une constante pour les investissements en Afrique, quel que soit le pays d'origine des investissements (Orval 2016) –, mais inférieure à celle du reste de l'Afrique en zone UEMOA, et plus encore en zone CEMAC. Ces résultats sont naturellement à prendre avec une grande prudence au regard de probables biais sectoriels et des faibles volumes d'investissements qui leurs sont associés. Mais ils ne permettent pas aujourd'hui de démontrer une rentabilité plus élevée pour les entreprises européennes en zone CFA.

Ainsi, en 2019-2021, les filiales des multinationales françaises ne réalisaient que 2,3 % de leur chiffre d'affaires à l'étranger en Afrique subsaharienne (dont 0,42 % en Afrique du Sud et 0,37 % en Côte d'Ivoire). À l'inverse, leur poids est considérable dans nombre d'économies, avec **un chiffre d'affaires qui dépasse 5 % du PIB dans une quinzaine de pays, presque exclusivement francophones, et même 10 % du PIB pour cinq d'entre eux (Gabon, Sénégal, Congo, Burkina Faso, Côte d'Ivoire)**. C'est considérable pour des économies encore dominées par le secteur informel, qui représente par exemple plus de 40 % du PIB et près de 76 % de l'emploi non agricole en Côte d'Ivoire³⁶.

Sur la dernière décennie, le poids de ces entreprises françaises dans les économies nationales est en net recul en Afrique centrale (- 9,3 points de pourcentage au Congo et au Gabon, - 5,9 points au Tchad et - 3,7 % au Cameroun), mais il progresse dans quelques pays d'Afrique de l'Ouest, comme au Burkina Faso (+ 2,4 points) ou en Côte d'Ivoire (+ 1,3 point), alors que ces économies sont en forte croissance. Par ailleurs, une baisse relative par rapport au PIB ne signifie pas nécessairement une baisse du chiffre d'affaires en absolu : c'est par exemple le cas au Sénégal, où le chiffre d'affaires des filiales d'entreprises françaises a progressé de 48 % entre 2010-2012 et 2019-2021 (36 % en euros constants), mais finalement moins rapidement que le PIB national.

La France, Orano et l'uranium du Niger

Depuis la fermeture de la dernière mine hexagonale en 2001, **la totalité de l'uranium naturel nécessaire au fonctionnement des centrales nucléaires françaises – environ 8 000 tonnes d'uranium naturel par an – est importé**. Son origine est toujours un secret bien gardé. Elle est d'autant plus difficile à établir qu'avant de devenir un combustible nucléaire, l'uranium passe par des usines de conversion et d'enrichissement qui ne sont pas nécessairement localisées en France. Une partie du combustible utilisé par EDF pour les centrales nucléaires françaises est ainsi converti et enrichi puis importé depuis la Russie, l'Allemagne, les Pays-Bas ou le Royaume-Uni, tandis qu'une partie de l'uranium naturel importé, converti et/ou enrichi en France dans les usines d'Orano est réexporté ensuite vers d'autres pays. Ainsi, quand le journal *Le Monde* publie les données inédites d'importation de l'uranium naturel (source Euratom)³⁷, ces chiffres nous renseignent finalement davantage sur l'activité de conversion et d'enrichissement d'Orano que sur l'origine du combustible alimentant les centrales françaises : par exemple, l'uranium du Canada, qui n'est pas converti et enrichi en France, n'apparaît pas dans ces importations, alors qu'il alimente pourtant les centrales nucléaires françaises. À défaut de publication officielle, il est donc aujourd'hui très difficile de connaître l'origine exacte de l'uranium naturel acheté par l'électricien français, et par conséquent la part de l'uranium naturel nigérien utilisé dans ses centrales après avoir été enrichi. Et ce d'autant plus qu'EDF a engagé, depuis 2004, une politique de diversification de ses approvisionnements comme de ses fournisseurs, à chacune des étapes du processus de production du combustible. Le canadien Cameco et l'anglo-australien BHP Billiton figurent aujourd'hui en bonne place parmi les fournisseurs d'EDF tandis qu'Orano, qui ne couvre plus que 40 % environ du total des approvisionnements français (Knoche 2020), vend la plus grande part de sa production à des énergéticiens anglais, américains, japonais, suédois, ou coréens.

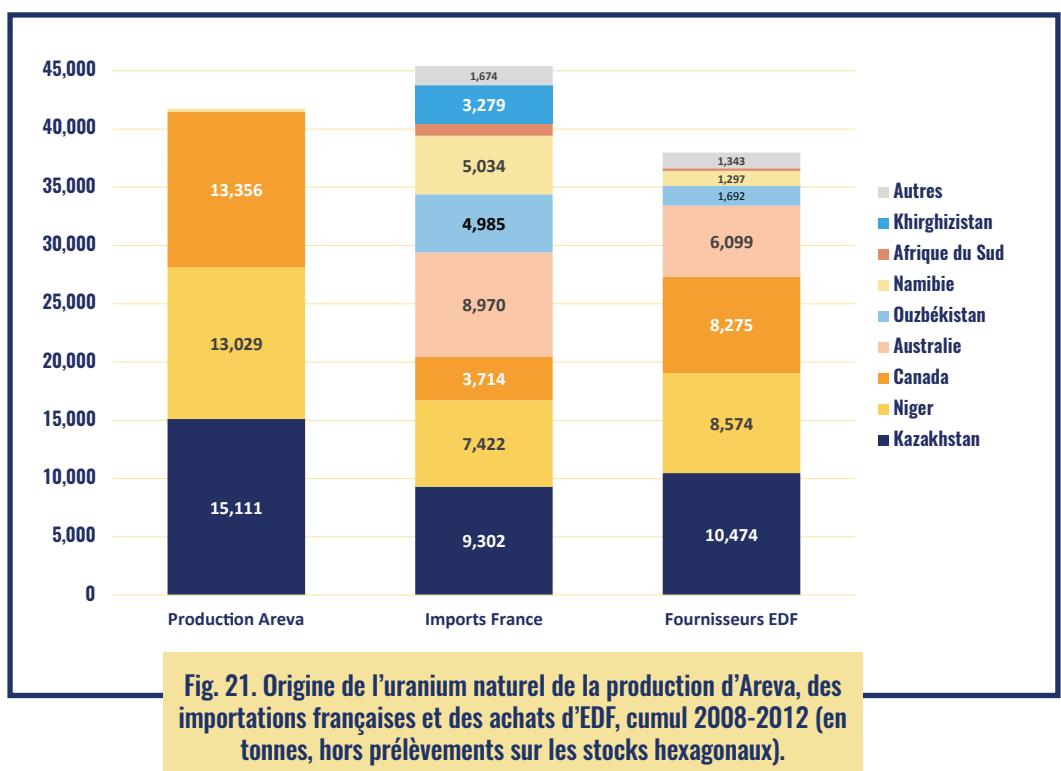


Fig. 21. Origine de l'uranium naturel de la production d'Areva, des importations françaises et des achats d'EDF, cumul 2008-2012 (en tonnes, hors prélevements sur les stocks hexagonaux).

Sources : rapports RSE d'Areva pour la production de la compagnie minière, Euratom et Le Monde pour les importations françaises et Haut Comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire pour les fournisseurs d'EDF.

Les dernières statistiques officielles des flux aux différentes étapes de la fabrication du combustible utilisé par EDF datent des années 2008-2012³⁸. Elles permettent de comparer, pour une même période, trois jeux de données qui apportent chacun des informations différentes [Fig. 21] : l'origine de la production d'Areva (source Areva), les importations françaises d'uranium naturel destiné à être converti et/ou enrichi sur le territoire national puis consommé en France ou réexporté (source Euratum) et l'origine de l'uranium naturel utilisé dans les centrales françaises (source HCTISN). **L'Australie, la Namibie ou l'Ouzbékistan, dans lesquels Orano n'exploite pas de gisement, figurent ainsi en bonne place des fournisseurs d'EDF et témoignent de la diversification des approvisionnements. Le Niger en assure 22,6 % (hors prélèvements sur les stocks), derrière le Kazakhstan (27,6 %) mais devant le Canada (21,8 %) et l'Australie (16,1 %).**

Rien n'indique que la part de l'uranium nigérian ait été sensiblement réduite dans les approvisionnements d'EDF entre le début des années 2010 et la suspension des exportations nigériennes à l'été 2023. Elle restait donc importante sans être essentielle puisque **d'autres fournisseurs ont pu s'y substituer, sans conséquence majeure pour EDF** ou pour les prix mondiaux, dans un marché international de l'uranium qui dispose d'importantes réserves³⁹. La situation est plus difficile pour Orano, en tant que fournisseur de multiples énergéticiens, dont les ambitions de diversification en Mongolie ou en Ouzbékistan peinent à se concrétiser : **en 2020-2022, la multinationale française dépendait toujours du Niger pour un tiers de ses approvisionnements.** De ce point de vue, les intérêts stratégiques et la dépendance d'Orano ne sont plus nécessairement les mêmes que ceux d'EDF.

III.2. La Côte d'Ivoire et le Sénégal, inébranlables piliers de la présence française

Dans ce panorama général de relations économiques franco-africaines déclinantes, **deux pays sortent du lot, le Sénégal et plus encore la Côte d'Ivoire**, qui résument à la fois cette asymétrie franco-africaine et la résilience des intérêts hexagonaux dans certains pays du pré-carré. Les parts de marché françaises y reculent comme ailleurs sur le continent, mais dans des proportions moindres que dans d'autres bastions historiques de la Françafrique comme le Congo, le Gabon ou le Cameroun. **La Côte d'Ivoire est même l'un des rares pays où les exportations françaises progressent en valeur de façon significative sur la dernière décennie** : elles bondissent de 70 % entre 2011 et 2021 alors qu'elles reculent dans le même temps de 22 % au Cameroun ou de 53 % au Gabon et au Congo⁴⁰.

La Côte d'Ivoire et le Sénégal sont également les anciennes colonies subsahariennes où le chiffre d'affaires annuel des filiales d'entreprises françaises est le plus élevé et surtout où il progresse le plus, en gagnant 3,5 milliards d'euros entre 2010-2012 et 2019-2021 (+ 116 %) pour la première⁴¹, 920 millions d'euros pour la seconde (+ 36 %), alors qu'il stagne au Cameroun et au Congo et recule de presque 1 milliards par an au Gabon [cf. ci-dessus Fig. 14]. En 2020, ces filiales d'entreprises françaises employaient 35 000 personnes en Côte d'Ivoire et près de 20 000 au Sénégal.

La France capte encore 8,6 % de parts de marché en Côte d'Ivoire, son premier partenaire commercial subsaharien, et reste le premier pays exportateur au Sénégal avec 11,7 % de part de marché [cf. *supra* Fig. 17], mais ces deux pays se placent seulement en 47e et en 59e positions des clients hexagonaux⁴². Le chiffre d'affaires des entreprises françaises implantées dans ces deux pays représente respectivement 11,6 % et 15,6 % de leur PIB national [cf. *supra* Fig. 20] mais seulement 0,37 % et 0,19 % du chiffre d'affaires total des multinationales françaises à l'étranger⁴³. **Ni la Côte d'Ivoire, ni le Sénégal ne sont donc des partenaires stratégiques pour l'économie française, alors que les entreprises françaises pèsent d'un poids considérable dans les économies ivoirienne et sénégalaise.**

Ces chiffres ne prennent pas en compte les participations minoritaires ni les centaines de petites et moyennes entreprises de droit local contrôlées par des expatrié·es français·es, sans lien capitaliste avec une société domiciliée

en France⁴⁴. Mais ils traduisent **des réalités très concrètes de positions dominantes ou de contrôle de pans entiers de ces économies par des entreprises françaises**.

En Côte Ivoire, la vague de privatisations des années 1990 [cf. encadré « Les nouveaux empires de la France en Afrique »] ressemble beaucoup à une lame tricolore : Bouygues, France Télécom ou Bolloré se sont arrogés l'**électricité, l'eau, la principale compagnie de téléphonie, la concession du port à conteneurs** – véritable poumon économique du pays – ou la principale ligne de **chemin de fer** entre Abidjan et Ouagadougou, au Burkina Faso. La Socfin, une société luxembourgeoise dont Bolloré est l'un des principaux actionnaires, a pris le contrôle de la Société des **Caoutchoucs** du Grand Bereby (SOGB) et le groupe Castel une partie des plantations de cannes et des **usines sucrières** de la Sodesucré. En 1996, la gestion du très stratégique **aéroport** d'Abidjan était confiée à un consortium français composé de la Chambre de commerce et d'industrie de Marseille-Provence (CCIMP) et de la Société française d'études et de réalisations d'équipements aéronautiques (Sofréavia), une société d'ingénierie aéropotuaire publique créée au lendemain des indépendances, qui sera rachetée en 2006 par Egis – Egis est toujours aujourd'hui le principal actionnaire d'Ariea, la société concessionnaire de l'aéroport.

Ces acquisitions et concessions venaient parfaire une emprise sur l'économie ivoirienne déjà très forte. La liste de ces entreprises est longue : Colas (Bouygues), Razel (groupe Fayat), Sogea-Satom et Jean Lefebvre (Vinci) ou Fougerolle (Eiffage) dans la **construction et les travaux publics**, Setao (Bouygues) dans l'**ingénierie**, le groupe Amida dans la **cimenterie**, Mimran dans la **minoterie** (Grands Moulins d'Abidjan, revendu en 2018 à l'américain Seaboard Corporation), Castel dans la **brasserie** et les boissons gazeuses (Solibra), Bolloré dans le **tabac** (Société ivoirienne des tabacs – Sitab, revendue en 2001 au britannique Imperial Tobacco) ou dans la **banane** et l'**ananas** (Société de culture bananière – SCB, revendue en 1997 à la Compagnie fruitière), Bouygues et sa filiale Foxtrot dans l'**exploitation gazière offshore** et TotalEnergies dans le **raffinage**, la **distribution d'hydrocarbure** et le **transport de gaz liquéfié**, CFAO dans la **distribution**, Accor dans l'**hôtellerie**, la Société générale, BNP Paribas ou le Crédit agricole dans la **banque**, etc. Et depuis les années 1990, la présence française s'est diversifiée et renforcée dans l'**environnement et la gestion des déchets** (Veolia, Suez), la **cimenterie** (LafargeHolcim), la **sécurité et les services numériques** (Atos, Gemalto), le **divertissement** (Vivendi-Canal+) ou la **grande distribution** (Auchan, Carrefour en partenariat avec CFAO). Le secteur stratégique du **Cacao** reste une exception notable, sous contrôle des grands négociants suisses (Barry Callebaut et Ecom), américain (Cargill) ou singapourien (Olam). Les quelques groupes français (Touton et Sucden dans le négoce, Cemoi dans la transformation) y occupent des places plus secondaires.

On retrouve peu ou prou les mêmes groupes hexagonaux au Sénégal. À la faveur des privatisations, la Saur (à l'époque filiale de Bouygues, aujourd'hui Eranove) a mis la main sur l'**eau potable**, France Télécom (Orange) sur l'opérateur historique de **téléphonie** et le groupe Dagris (aujourd'hui Géocoton) sur la Société de développement des fibres **textiles**. TotalEnergies est alors le premier **distributeur de produits pétroliers** tout en étant actionnaire minoritaire (7 %) de la Société africaine de **raffinage** (SAR) qui exploite l'unique raffinerie du pays. Depuis cette première vague de privatisations, Keolis a obtenu la concession des Bus Rapid Transit (BRT) dans le secteur des **transports publics** et Suez celle de l'assainissement des **eaux usées**. Les entreprises françaises sont également très implantées dans la **grande distribution** (Auchan, Carrefour), les **travaux publics** et la **construction** (Eiffage, Colas/Bouygues, Sade/NGE), les **boissons** (Castel), le **secteur bancaire** et les **assurances** (BNP, Société générale, Axa), la **cimenterie** (Vicat), l'**agro-industrie** (sucre avec Mimran, huile avec Avril, cultures maraîchères avec la Compagnie fruitière), etc.

Dans ces conditions, difficile de ne pas croiser en permanence ces enseignes dans les rues d'Abidjan ou de Dakar et par conséquent, difficile d'expliquer que cette omniprésence représente finalement bien peu pour ces groupes hexagonaux et pour l'économie française. Comment s'étonner qu'elles soient ensuite la cible des mobilisations populaires, comme « *Auchan dégage* » dénonçant la main mise croissante de cette multinationale française sur le commerce de détail au Sénégal en 2018 (Ndiaye 2023 ; Pigeaud 2024) ou, dans le même pays, lors des émeutes contre l'arrestation d'Ousmane Sonko, en mars 2021.

Dépendances françaises aux hydrocarbures africains

La question de la dépendance au pétrole et au gaz naturel africains s'inscrit dans des évolutions structurantes de la demande et de la consommation françaises en hydrocarbures :

- Une **baisse continue des importations françaises de pétrole brut** depuis le choc pétrolier de 1973. Entre cette date, qui correspond au pic historique d'importations, et aujourd'hui, les volumes importés ont été divisés par plus de trois, passant de 138 millions de tonnes d'équivalent pétrole (Mtep) à environ 40 Mtep⁴⁵.
- La **baisse des capacités hexagonales de raffinage**, avec une production nette des raffineries françaises divisée par deux depuis 2005, induit un effet de substitution des importations de pétrole brut par des importations de pétrole raffiné. Ces dernières représentent aujourd'hui plus de la moitié du total des importations françaises contre un peu moins de 25 % au début des années 2000. En d'autres termes, les importations de pétrole brut baissent plus vite que la demande française de produits pétroliers.
- Une **diversification croissante des approvisionnements**. Alors que le Moyen-Orient dominait très largement les importations françaises des années 1970, avec près de 80 % du total⁴⁶, sa part est tombée à moins de 20 % au début des années 2020. À la veille de la guerre en Ukraine, six régions – Afrique du Nord, Ex-URSS, Afrique subsaharienne, Moyen-Orient, Amérique du Nord, mer du Nord – se partageaient les approvisionnements dans des proportions sensiblement équivalentes, entre 10 % pour la mer du Nord et 25 % pour l'ex-URSS (dont le Kazakhstan pour 13 %). Avec le conflit ukrainien, l'Amérique du Nord et l'Afrique subsaharienne ont brusquement gagné 4 à 5 points de pourcentage et couvrent respectivement 17 et 21 % des importations françaises de 2023.
- Une **augmentation continue des importations de gaz** depuis le début des années 1970, avec un pic d'importation de près de 640 TWh PCS en 2022, six fois plus qu'au début des années 1970. Une part significative et croissante de ce gaz naturel est cependant réexportée et la consommation française est en réalité relativement stable, autour de 500 TWh PCS, depuis le début des années 2000.

L'Afrique subsaharienne couvre donc une part croissante des approvisionnements hexagonaux en pétrole brut, mais pour des volumes plutôt en baisse [Fig. 22]. Dans ces importations africaines, deux pays occupent une place dominante, le **Nigeria** dès le milieu des années 1960 et l'**Angola** à partir des années 2000 [Fig. 23]. Les anciennes colonies françaises jouent finalement un rôle très secondaire dans l'approvisionnement hexagonal puisqu'ils couvrent moins de 2 % des importations françaises de pétrole brut depuis le milieu des années 1960, sauf sur une courte période, la seconde moitié des années 1980 et le tout début des années 1990, dans une phase de recul rapide des importations saoudiennes. L'importance stratégique du Gabon, du Congo ou du Cameroun ne tient sans doute pas tant aux volumes importés par la France – l'essentiel de leur production est exporté vers d'autres pays – qu'à la sécurité d'approvisionnement qu'ils apportent – possibilité de substitution en cas de défaillance d'un autre fournisseur – et aux leviers politiques et économiques offerts par le contrôle de l'exploitation dans ces pays – on pense ici aux affaires Elf. Si les **exportations pétrolières gabonaises et congolaises** vers la France ont toujours été limitées, elles **s'effondrent depuis le milieu des années 2010** pour couvrir aujourd'hui moins de 0,3 % des importations françaises. C'est probablement ici la conséquence d'un désengagement relatif du groupe TotalEnergies, qui a vendu plusieurs actifs pétroliers dans ces deux pays. Ce désengagement se traduit par un net recul des stocks d'investissements français dans ces pays – ils ont été divisés par deux au Congo et par dix au Gabon entre 2016 et 2021 – et, pour le Gabon, par un recul significatif du chiffre d'affaires des filiales d'entreprises françaises [cf. *supra* Fig. 14].

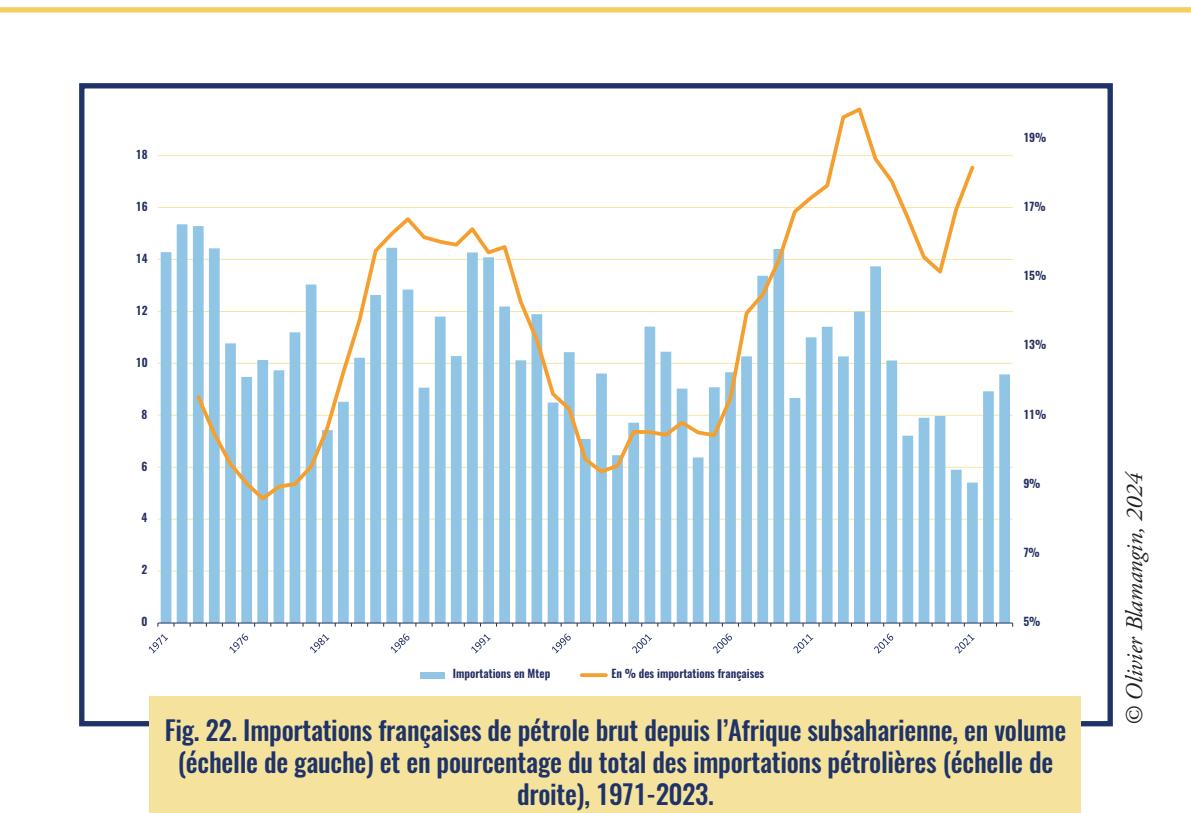


Fig. 22. Importations françaises de pétrole brut depuis l'Afrique subsaharienne, en volume (échelle de gauche) et en pourcentage du total des importations pétrolières (échelle de droite), 1971-2023.

© Olivier Blamangin, 2024

En Mtep pour les volumes, moyenne mobile sur cinq ans pour les pourcentages. Sources : Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, *Chiffres clés de l'énergie*, 2024.

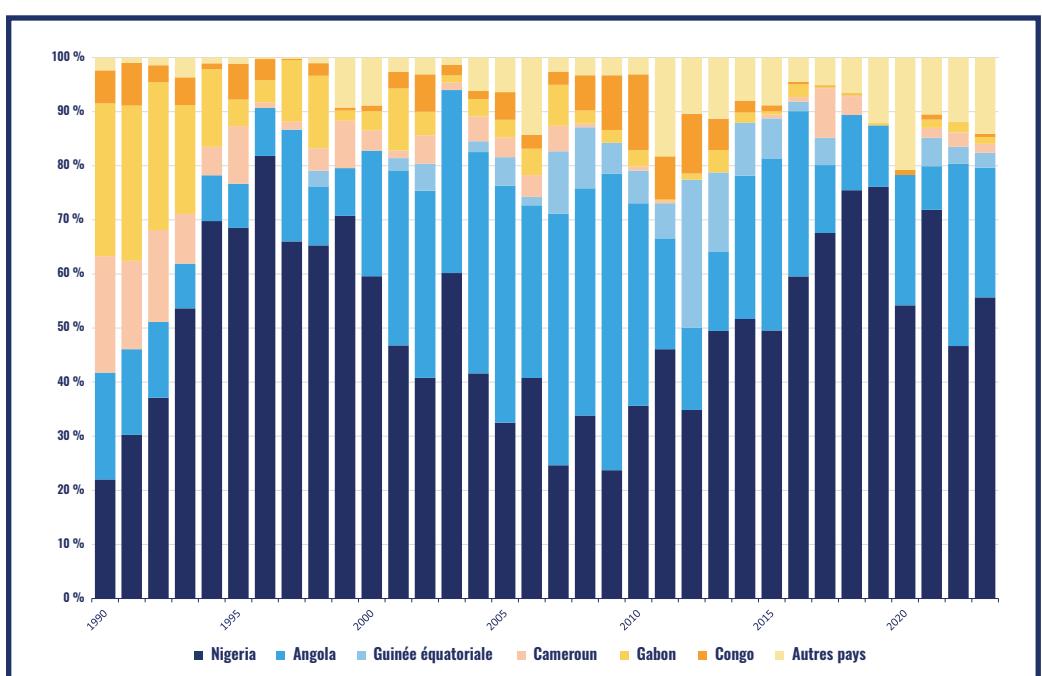


Fig. 23. Part des principaux fournisseurs dans le total des importations françaises de produits pétroliers depuis l'Afrique subsaharienne, 1990-2022.

© Olivier Blamangin, 2024

En pourcentage du total des volumes importés par la France depuis l'Afrique subsaharienne.
Sources : Eurostat, série NRG_TI_OIL.

La structure des importations françaises de gaz naturel est sensiblement différente de celle du pétrole. Jusqu'au début des années 2000, quatre pays – la Russie, l'Algérie, la Norvège et les Pays-Bas – couvraient la totalité des approvisionnements hexagonaux⁴⁷. Les parts russe et algérienne ont progressivement reculé, principalement au profit de la Norvège, mais elles représentaient encore autour de 20 % et de 8 % des importations françaises de gaz naturel à la veille du conflit ukrainien – un tiers pour la Norvège. La diversification des approvisionnements hexagonaux s'amorce timidement au début des années 2000, d'abord avec l'arrivée du gaz liquéfié nigérian puis qatari, qui vont représenter 5 à 8 % des importations françaises pour le premier, 3 à 5 % pour le second. Elle s'est brusquement accélérée depuis la guerre en Ukraine, avec en particulier un bon très important des importations étatsuniennes (25 % du total en 2022). Aussi réduites soient-elles, les exportations du Nigeria sont brusquement devenues stratégiques pour les approvisionnements hexagonaux, dans un contexte de concurrence exacerbée pour la recherche d'alternatives aux exportations russes. On comprend ici d'autant mieux l'acharnement de TotalEnergies, qui mise sur le gaz naturel comme « énergie de transition », à développer son projet gazier au Mozambique.

Comme pour l'uranium [cf. encadré « La France, Orano et l'uranium du Niger »] les intérêts et les trajectoires de dépendance des compagnies pétrolières françaises peuvent différer sensiblement de celles des « consommateurs français ». La production de pétrole et de gaz de la franco-britannique **Perenco** par exemple, deuxième groupe pétrolier hexagonal, provient toujours au deux tiers d'Afrique centrale (Gabon, Cameroun et Congo en premier lieu, République démocratique du Congo et Tchad dans une moindre mesure), malgré des efforts de diversification en Amérique du Sud ou au Vietnam.

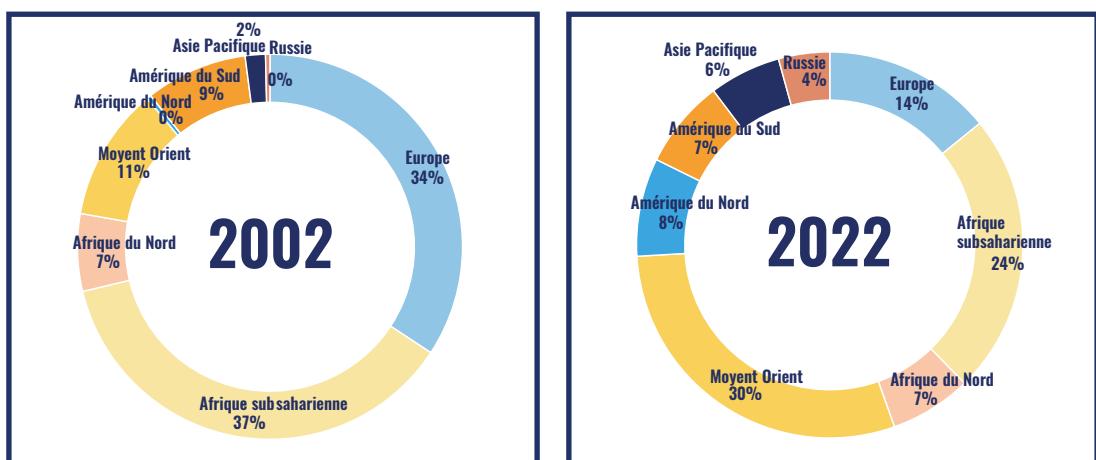


Fig. 24. Production pétrolière de TotalEnergies par zones de production, 2002 et 2022

En milliers de barils par jour (kb/j). Source : rapports annuels du groupe

La dépendance aux gisements subsahariens du premier groupe français, **TotalEnergies**, apparaît plus nettement en recul [Fig. 24]. En absorbant Elf au début des années 2000, la multinationale avait hérité d'un prisme africain très marqué, avec une production très polarisée sur le sous-continent (37 % des approvisionnements) et l'Europe du Nord (34 %). Depuis, la multinationale s'est engagée dans une politique de diversification, en renforçant ses positions au Moyen-Orient et en Asie, en développant de nouveaux projets en Amérique du Nord et en cédant quelques actifs historiques « en fin de vie » au Gabon et au Congo. La production subsaharienne reste significative mais a été ramenée à 24 % de la production pétrolière totale, après une baisse de presque un tiers en volume. À l'inverse, la production gazière de TotalEnergies au sud du Sahara a été multipliée par plus

de trois en vingt ans, pour atteindre 9 % de la production total du groupe. Les bouleversements géopolitiques, et l'obligation faite à l'entreprise de quitter la Russie – 32 % de sa production de gaz naturel en 2022 ! –, pourrait ainsi rebattre les cartes et faire du sous-continent, où elle développe de nouvelles capacités de production en Ouganda, au Mozambique, en Angola, au Nigeria, au Cameroun ou au Congo, une nouvelle priorité stratégique.

Bibliographie

Blamangin, Borrel 2021 : BLAMANGIN O., BORREL T., « La Françafrique prend la vague libérale », in BORREL T., BOUKARI-YABARA A., COLLOMBAT B., DELTOMBE T. (éd.), *L'Empire qui ne veut pas mourir - Une histoire de la Françafrique*, Paris : Le Seuil, p. 735743.

Carroué 2013 : CARROUÉ L., *La France : les mutations des systèmes productifs* [en ligne], Paris : Armand Colin, coll. « Collection U », Cairn.info, URL : <https://www.cairn.info/la-france-les-mutations-des-systemes-productifs--9782200287962.htm>.

De Moura Fernandes et al. 2018 : DE MOURA FERNANDES B., NIZARD R., MADELENAT E., *Course aux parts de marché en Afrique : l'échappée française reprise par le peloton européen*, Coface, Paris.

Fock Ah Chuen 1997 : FOCK AH CHUEN M., *Etat, production et exportation cotonnières, industrie textile et développement économique : une histoire économique du coton-textile dans le monde*, Thèse de doctorat, Montpellier 1.

Fontagné, Toubal 2010 : FONTAGNÉ L., TOUBAL F., « Mesurer l'activité des entreprises multinationales », in *Investissement direct étranger et performances des entreprises*, Paris : Conseil d'analyse économique, coll. « Rapport au Conseil d'analyse économique », p. 1128.

Hodeau et al. 2023 : HODEAU A., MILIN A., RENOUARD F., « En 2022, les non-résidents ont maintenu leur part d'actions détenues dans les sociétés françaises du CAC 40 », *Bulletin de la Banque de France*, 249, 8.

Knoche 2020 : KNOCHE P., « Approvisionnement en uranium et métaux stratégiques pour le nucléaire : dépendance ou faux problème ? », *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, 97, 1, p. 136139.

Marseille 1984 : MARSEILLE J., *Empire colonial et capitalisme français. Histoire d'un divorce*, Paris : Albin Michel.

Ndiaye 2023 : NDIAYE A., « La protestation AUCHAN DÉGAGE à Dakar », *Anthropology of food* [en ligne], 17, URL : <https://journals.openedition.org/aof/14180>.

Orval 2016 : ORVAL B., « Afrique : régimes autoritaires, un investissement sûr », *Projet*, 351, p. 4756. **Pairault 2020** : PAIRULT T., *French and Chinese Business Cooperation in Africa*, 50, Washington : SAIS China-Africa Research Initiative.

Pairault 2022 : PAIRULT A., « En Afrique 'la Chine fait ça', 'les chinois font ci' », in GARCIA HERRERO A., KARSENTY A., MALM J., PAIRULT A. (éd.), *Les influences chinoises en Afrique. 2. Mythes et réalités des relations économiques*, Paris : Institut français des relations internationales, coll. « Etudes de l'Ifri », p. 819.

Pigeaud 2024 : PIGEAUD F., 2024, « La grande distribution française à l'assaut de l'Afrique », *Mots d'Afrique*, blog du *Monde diplomatique*, 4 mai 2024.

Winston et al. 2024 : Winston S., Nagati H., Valiorgue B., *Vers un grand déracinement ? Gouvernance et empreinte économique des entreprises françaises cotées*, 7, Lyon : Institut Français de Gouvernement des Entreprises.

Notes

1 David Le Ninivin, *Les opérateurs du commerce extérieur*. Année 2023, Direction générale des douanes, Département des statistiques et des études du commerce extérieur - https://lekiосque.finances.gouv.fr/fichiers/etudes/thematiques/A2023_operateurs.pdf.

2 Les chiffres du commerce extérieur peuvent varier d'une source à l'autre, et donc entre les graphiques de ce rapport, sans que cela n'affecte les grandes tendances. Pour les comparaisons internationales et sectorielles, nous privilégiions la base de données CHELEM du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII), constituée à partir de plusieurs sources recoupées – dont la base Comtrade de la CNUCED. Pour les principaux agrégats (par exemple « Afrique subsaharienne »), elle a l'avantage d'offrir des séries cohérentes par catégories de produits et de longue durée (depuis 1967). Elle corrige certains biais de transit (par exemple transit de marchandises chinoises ou à destination de la Chine par Hongkong ou Singapour) mais n'offre pas de séries par pays pour un grand nombre d'Etats subsahariens. La base Comtrade permet une extraction par catégories de produits, en volume et en valeur, pour la presque totalité de ces pays, mais sans correction des biais de transit et généralement seulement depuis le début des années 2000. La base de la direction des statistiques du commerce du FMI permet également des extractions par pays sur la longue durée, avec des séries généralement complètes depuis le début des années 1960, mais sans décomposition par catégories de produits. Pour les exportations et importations françaises par pays et par produits, nous privilégiions les statistiques des douanes françaises.

3 Le premier poste de baisse (qui compte pour à peu près 30 % du recul) est celui des exportations françaises de produits pétroliers raffinés, qui découle sans doute pour partie d'un « effet prix » (le cours du pétrole raffiné sur les marchés a légèrement baissé sur la période) et d'un petit « effet demande » (la demande africaine de pétrole raffiné a légèrement reculé sur la période), mais surtout d'un « effet d'offre » résultant de la baisse des capacités de raffinage françaises [cf. encadré « Ce que nous disent – ou pas – les chiffres du commerce extérieur »]. Le second poste de baisse, pour environ 10 % du total, est celui des produits pharmaceutiques. Il n'y a pas ici d'« effet demande » du côté africain, puisqu'elle augmente au contraire de 25 % sur la période, mais une perte de part de marché très significative, principalement au bénéfice de l'Inde [cf. I.6]. Les autres secteurs d'exportations en biens d'équipement (matériel de construction, équipements de télécommunication, engins, matériel divers, etc.) comptent chacun pour 5 à 7 % de la baisse et témoignent d'une érosion continue de la compétitivité française.

4 Moyennes 2000-2002 et 2020-2022 d'après les séries longues annuelles du *Bilan énergétique de la France 2022* - <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/bilan-energetique-de-la-france-en-2022-synthese?rubrique=19&dossier=170>.

5 Moyennes 2000-2002 et 2020-2022 des importations françaises de pétrole brut en volume. Source : UN Comtrade Database, extraction du 5 avril 2024.

6 Moyenne des importations CIF et exportations FOB de l'Afrique subsaharienne en valeur, hors commerce à destination ou en provenance du sous-continent, 1961-1965 et 2006-2020. Calculs d'après la base de données du FMI, Direction of Trade Statistics.

7 Si ces neufs pays connaissent tous une baisse significative de leur part de marché en Afrique subsaharienne, les trajectoires sont sensiblement différentes. Le Royaume-Uni, qui dominait le commerce avec l'Afrique subsaharienne au lendemain des indépendances, est le pays qui recule le plus et le plus rapidement (25 % de part de marché en 1961-1965, 9 % en 1981-1985 et 3 % aujourd'hui). Dans un premier temps, les États-Unis et dans une moindre mesure le Japon et l'Allemagne, gagnent au contraire des parts de marché, jusqu'au début des années 2000 pour les États-Unis, avant de reculer à leur tour. Le recul hexagonal est continu sur la période, mais moins rapide et plus régulier que celui du Royaume-Uni.

8 CHELEM - International Trade / DBnomics / © Cepremap. Catégorie ISIC 3.1 34. Extraction du 12 février 2024.

9 En 1980, les constructeurs français écoulaient 7 % de leurs véhicules, tout pays de production confondu, sur les marchés au sud du Sahara (118 000 unités). Dix ans plus tard, ces ventes sur le continent ne représentaient plus que 25 000 véhicules et 1,3 % de leur production mondiale. Les exportations se redressent un peu ensuite (86 000 unités en 2018, soit 1,6 % de la production), sans jamais retrouver leur niveau des années 1970-1980. Source : Comité des constructeurs français d'automobiles, *L'industrie automobile française, analyse et statistique*, 2002 et 2022 - <https://ccfa.fr/wp-content/uploads/2023/07/CCFA-2021-FR-web.pdf> & <https://ccfa.fr/wp-content/uploads/2024/02/CCFA-2022-FR-WEB.pdf>.

10 Base de données en ligne de l'OCDE, consultée le 28 mars 2024.

11 En 2020, la part de la valeur ajoutée industrielle dans le PIB était 10 points plus élevée en Allemagne et au Japon, 5 points en Italie, 3 à 4 points en Suède et en Belgique. La trajectoire de désindustrialisation du Royaume-Uni est par contre assez proche de celle de la France. Source OCDE.

12 Calculs d'après CHELEM - International Trade / DBnomics / © Cepremap, pour les catégories de produits ISIC 3.1 n° 17 et 18. Taux de change Banque mondiale, déflateur euro de l'Insee

13 Il faut environ 4 tonnes de bauxite pour obtenir 2 tonnes d'alumine, qui donneront ensuite une tonne d'aluminium par électrolyse.

14 UN Comtrade Database, consultée le 5 avril 2024.

15 Voir notamment : « Retour à la normale du marché de l'alumine, après une année 2018 turbulente », Écomine, avril 2019 - <https://www.mineralinfo.fr/fr/ecomine/retour-normale-du-marche-de-lalumine-apres-une-annee-2018-turbulente>.

16 Syndicat professionnel du pneu, *Le marché du pneumatique* - <https://www.syndicatdupneu.org/marche-pneumatique> (consulté le 27 décembre 2023).

17 Moyennes des importations 2000-2002 et 2021-2022, calculs d'après UN Comtrade Database, consultée le 5 avril 2024.

18 Insee, *Les entreprises en France*, édition 2023 - <https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/7681078/ENTFRA23.pdf>

19 Pour nuancer le propos, on notera le biais introduit par l'évolution différenciée des volumes d'importation selon les zones géographiques. Entre 2000-2002 et 2020-2022, les importations de produits pharmaceutiques sont, en valeur, multipliées par 5 dans les ex-colonies françaises, alors qu'elles sont, en moyenne, multipliées par 9 dans les autres pays d'Afrique subsaharienne (hors Afrique du Sud). En d'autres termes, sur les deux dernières décennies, la croissance des importations de produits pharmaceutiques a été plus forte dans les pays où les exportateurs hexagonaux sont historiquement moins implantés. À elle seule, l'augmentation des importations nigériennes (multipliée par 13 en 20 ans) représente presque autant en valeur que celle des ex-colonies françaises. Source : UN Comtrade pour le code HS 30.

20 Deloitte, *Africa Construction Trends 2021*, avril 2022 - <https://www.deloitte.com/content/dam/assets-zone1/za/en/docs/industries/energy-resources-industrials/2023/za-african-construction-trends-2021-v8.pdf>.

21 Chiffre d'affaires des contrats de construction réalisés à l'étranger, tableau 11-22 de l'annuaire statistiques chinois (2020-2022) - <https://www.stats.gov.cn/english/Statisticaldata/yearbook/>.

22 3,4 milliards d'euros en moyenne sur 2019-2021, Afrique du Nord inclue. Fédération nationale des travaux publics, *Recueil de statistiques 2021* - https://www.fntp.fr/sites/default/files/data/recueil_statistiques_2021_1.pdf.

23 Eurostat, enquêtes Outward Foreign Affiliates Statistics (Outward FATS), 2010-2021, pour lesquelles ne sont publiées que les données sur les filiales contrôlées, de droit (plus de 50 % du capital ou des droits de vote) ou de fait, directement ou indirectement, par la société mère. Elles excluent donc les co-entreprises et les intérêts minoritaire dans une société, ce qui a sans doute pour effet de minorer les chiffres d'affaires du secteur extractif, dans lequel la constitution de consortium est fréquente, avec un opérateur du gisement qui ne détient pas nécessairement une participation majoritaire.

24 Moyenne 2019-2021 en euros courants 2021, Eurostat, Outward FATS, 2019-2021 et déflateur Insee.

25 Moyenne 2019-2021 des exportations françaises vers l'Afrique subsaharienne en euros courants, calcul d'après CHELEM - International Trade / DBnomics / © Cepremap, taux de change Banque mondiale.

QUE RESTE-T-IL DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES DE LA FRANCE EN AFRIQUE ?

26 Moyennes 2010-2012 et 2019-2021.

27 Par exemple les sociétés d'un même groupe implantées dans différents pays font « remonter » leur trésorerie à la société X, qui elle-même prête ces capitaux à la société Y localisée dans un autre pays, ce qui permet à cette dernière de racheter la société Z implantée dans un autre territoire.

28 2,7 % en 2021, calcul d'après CHELEM - International Trade / DBnomics / © Cepremap.

29 DGT, *Les investissements directs étrangers au Gabon*, juin 2023 (consulté le 23 février 2024) - <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/GA/les-investissements-directs-etrangers-au-gabon-2>.

30 Moyenne en millions d'euros courants, d'après Eurostat, enquête Outward FATS 2000-2021.

31 Moyenne 2020-2021 en millions d'euros courants, d'après UN Comtrade Database, taux de change Banque mondiale.

32 Moyennes en millions d'euros courants, d'après le Bureau national des statistiques chinois, Annuaires statistiques 2020 et 2021 - <https://www.stats.gov.cn/sj/ndsj/2022/indexeh.htm>. Taux de change Banque mondiale.

33 Moyennes 1961-1963 des importations et des exportations, calculs d'après la base de données du FMI, Direction of Trade Statistics, consultée le 7 mai 2024.

34 Moyennes 2020-2022, calculs d'après UN Comtrade Database, extraction du 8 novembre 2024.

35 Entendu comme le rapport entre le revenu des investissements de l'année N sur la moyenne du stock d'IDE des années N et N-1. Moyenne 2014-2020, hors Afrique du Sud. Sources : Eurostat, BPM6 pour les revenus d'IDE, OCDE pour les stocks d'investissements.

36 Banque africaine de développement, *Rapport pays 2024 - Côte d'Ivoire* - https://www.afdb.org/sites/default/files/documents/publications/cote_divoire_final_2024_0.pdf et Organisation internationale du travail, *Femmes et hommes dans l'économie informelle : Un panorama statistique, 2020* - https://www.ilo.org/sites/default/files/wcmsp5/groups/public/0dgreports/0dcomm/documents/publication/wcms_734075.pdf.

37 Pierre Breteau, « L'indépendance énergétique de la France grâce au nucléaire : un tour de passe-passe statistique », *Le Monde*, 24 janvier 2022 - https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2022/01/24/l-independance-energetique-de-la-france-grace-au-nucleaire-un-tour-de-passe-passe-statistique-et-100-d-importation_6110781_4355770.html et Assma Maad, « À quel point la France est-elle dépendante de l'uranium nigérien ? », *Le Monde*, 3 août 2023 - https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2023/08/03/a-quel-point-la-france-est-elle-dependante-de-l-uranium-nigerien_6184374_4355770.html#xtor=AL-32280270-%5Bwhatsapp%5D-%5Bios%5D

38 Haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire (HCTISN), *Avis sur la transparence de la gestion des matières et des déchets nucléaires produits aux différents stades du cycle du combustible*, 2010 ; Présentations de Ch.-A. Louët, Directeur général de l'Energie et du Climat au ministère de l'Énergie, du Développement durable et de l'Energie, auprès du HCTISN en septembre 2011, octobre 2012 et en décembre 2013 [http://www.hctisn.fr/IMG/pdf/1b_presentation_consolidee_dgec_15sept_2011_clec492fc.pdf ; http://www.hctisn.fr/IMG/pdf/5_diaporama_flux_et_stocks-presentation_4_oct_2012_cle86e1da.pdf ; http://www.hctisn.fr/IMG/pdf/3_diaporama_presentation_hctisn_-_automne_2013_cle8585a1.pdf].

39 L'OCDE estime les réserves mondiales « raisonnablement assurées » et exploitables à moins de 130 \$/kg à près de 80 années de consommation actuelle, et jusqu'à 150 années en y ajoutant les ressources « estimées ». (<http://www.wise-uranium.org/umaps.html> (consulté le 5 août 2023), d'après les données OCDE et de la World Nuclear Association.

40 En millions d'euros constants de 2021. Données de collecte Insee, prix FAB pour l'ensembles des exportations hors matériel militaire.

41 Moyenne 2010-2012 et 2019-2021 en millions d'euros constants 2021, d'après Eurostat Outward FATS 2020-2021 et déflateur Insee.

42 Moyenne 2019-2021 des exportations françaises en valeur, calcul d'après UN Comtrade Database.

43 Moyenne 2019-2021 en euros de 2021. Calculs d'après Eurostat, enquête Outward FATS.

44 En juillet 2024, la direction générale du Trésor estimait à 700 le nombre entreprises de droit ivoirien créées et dirigées par des français - <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/CI/relations-bilaterales> (consulté le 9 novembre 2024).

45 Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, *Chiffres clés de l'énergie*, 2024.

46 Au premier rang l'Arabie Saoudite, pour plus du tiers du total des importations, suivie de l'Irak (un peu plus de 15 %) et de l'Iran (un peu moins de 10 %).

47 Calculs d'après Eurostat, série NRG_TL_GAS, consultée le 29 novembre 2024.



Survie est une association qui lutte contre le néocolonialisme français en Afrique sous toutes ses formes, la Françafrique. Elle milite aussi autour de situations toujours coloniales comme en Kanaky Nouvelle-Calédonie ou à Mayotte. Grâce à la mobilisation de ses membres et de groupes locaux dans toute la France, l'association produit un travail d'enquête et d'analyse critique, et propose des modalités d'action variées. Elle rassemble les personnes qui désirent s'informer, se mobiliser et agir. Crée en 1984, Survie fait évoluer ses positionnements et ses luttes en même temps que les mutations de ce système profondément raciste, qu'elle analyse et combat dans ses dimensions politique, militaire, économique et culturelle. La Françafrique peut se définir aujourd'hui comme « un système de domination fondé sur une alliance stratégique et asymétrique entre une partie des élites françaises et une partie de leurs homologues africaines. Cette alliance, héritée d'une longue histoire coloniale, mêle des mécanismes officiels, connus, visibles, assumés par les États, et des mécanismes occultes, souvent illégaux ; parfois criminels, toujours inavouables » (*L'empire qui ne veut pas mourir, une histoire de la Françafrique*, 2021).

Rédaction : Olivier Blamangin

Coordination : Les membres du comité de pilotage «domination économique» et l'équipe salariale de l'association Survie

Illustration : Clément Buée

Maquette : Clément Buée

